



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 19 décembre 2019

Présents : Monsieur Charles-Ange GINESY, président de séance,

Titulaires : Monsieur Bernard ASSO, Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Monsieur Gérard MANFREDI, Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Francis TUJAGUE, Monsieur Auguste VEROLA

Suppléant(es) : Madame Janine GILLETTA, Madame Marie-Louise GOURDON, Madame Josiane PIRET, Madame Michelle SALUCKI, Madame Vanessa SIEGEL

Procurator(s) : Monsieur Jean LEONETTI à Monsieur Charles-Ange GINESY

RAPPORT N° 19-53 - CATALOGUE DES FORMATIONS DE SAPEURS-POMPIERS ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS TECHNIQUES ET SPÉCIALISÉS

Pour l'année 2020, un catalogue prévisionnel a été élaboré avec les correspondants formation des groupements territoriaux et fonctionnels, les conseillers techniques et le groupement fonctionnel opérations. Il est précisé que les formations figurant dans ce document peuvent faire l'objet de modifications en fonction des impératifs opérationnels et budgétaires.

L'arrêté du 22 août 2019 relatif aux formations de sapeurs-pompiers volontaires et professionnels détermine l'ensemble du dispositif de formation applicable aux sapeurs-pompiers, hors membres du service de santé et de secours médical.

Le catalogue annexé au présent rapport intègre les actions de formation du ressort du service départemental d'incendie et de secours :

- formations de tronc commun (formations d'intégration ou initiales, de professionnalisation ou continues) liées aux recrutements et avancements de grade,
- formations aux spécialités (FDF, transmissions, etc.) et formations d'adaptation aux risques locaux, conformément au schéma départemental d'analyse et de couverture du risque (SDACR) et au règlement opérationnel (RO).

D'autres organismes de formation assureront les formations « extra-départementales », tels que l'ENSOSP, l'ECASC, le CNFPT à titre payant ou grâce à la cotisation ou sur-cotisation.

Les actions de formation organisées par le groupement fonctionnel formation au bénéfice d'autres collectivités (accueil de stagiaires, réalisation de stages spécifiques, mise à disposition d'équipes pédagogiques, de matériels, etc.) feront l'objet de conventions préalables.

Le service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes émettra les titres de recettes correspondants, auprès des collectivités concernées, selon le barème en vigueur pour ces prestations, qui comprennent les frais d'inscription, de pédagogie et de logistique (hors hébergement et restauration du matin et du soir).

La commission administrative et technique des services d'incendie et de secours, le comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires et le comité technique, consultés sur ce dossier les 16 et 17 décembre 2019, ont émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

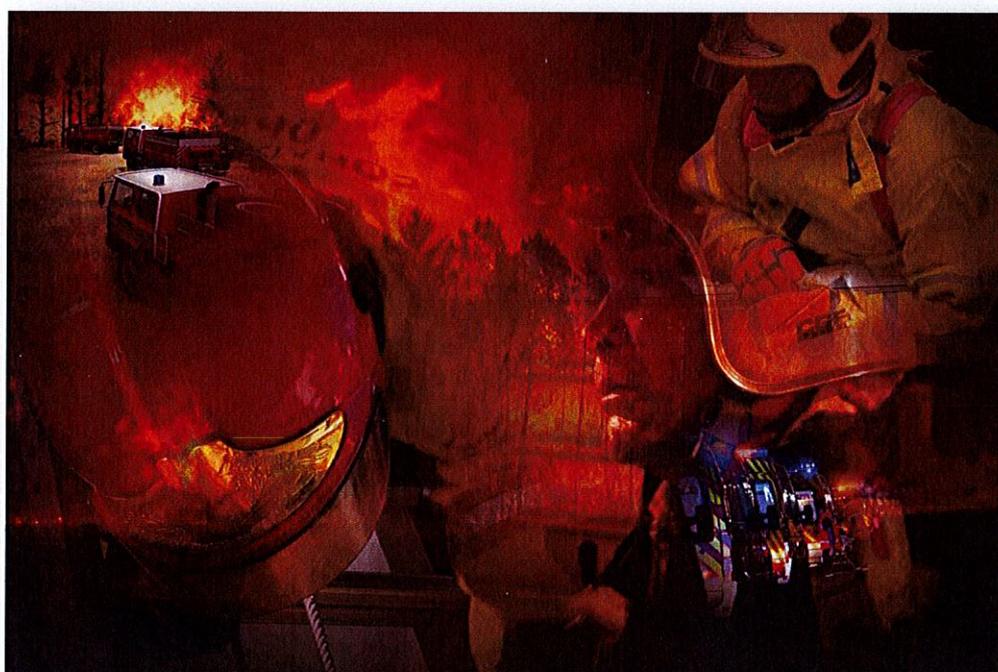
- d'approuver le catalogue des formations de sapeurs-pompiers et personnels administratifs, techniques et spécialisés pour l'année 2020.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles-Ange GINESY

CATALOGUE DES FORMATIONS



ANNEE 2020

« Se Former pour mieux Servir »

SOMMAIRE

FORMATION BREVET JSP (CODE BREVJSP- 2020- XX).....	9
FORMATION COMPLEMENT JSP(CODE COMPJSP- 2020- XX)	11
FORMATION BAC PRO NIVEAU 1ERE METIER DE LA SECURITE (CODE BACPRO1- 2020- XX).....	13
FORMATION BAC PRO NIVEAU TERMINAL METIER DE LA SECURITE (CODE BACPROT- 2020- XX)	15
PARCOURS 2019 - MODULE OPERATIONS DIVERSES (CODE M- EQDIV REL- V-2020- XX)	17
RELIQUAT 2019 - MODULE EQUIPIER DESINCARCERATION (CODE M- EQDESINCV-REL-2020- XX)	20
FORMATION D'EQUIPIER DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE- MODULE TRANSVERSE (CODE TRANSV 2020- XX)	23
FORMATION D'EQUIPIER DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE- MODULE EQUIPIER SECOURS D'URGENCE AUX PERSONNES (CODE EQSUAPV 2020- XX)	26
FORMATION D'EQUIPIER DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE- MODULE EQUIPIER INCENDIE (CODE EQINCV 2020- XX).....	30
FORMATION D'EQUIPIER DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE- MODULE EQUIPIER OPERATIONS DIVERSES (CODE EQODV 2020- XX)	34
FORMATION D'EQUIPIER DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE- MODULE EQUIPIER SECOURS ROUTIER (CODE EQSRV 2020- XX)	38
FORMATION DE CHEF D'EQUIPE DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE (CODE FCEV 2020- XX)	42
FORMATION DE CHEF D'AGRES D'UN ENGIN COMPORTANT UNE EQUIPE « VSAV/ VTU » DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE (CODE FCA1EV VSAV/VTU 2020- XX)	45
FORMATION DE CHEF D'AGRES TOUT ENGIN DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE (CODE FCATEV 2020- XX) ..	48
FORMATION D'INTEGRATION D'EQUIPIER DE SAPEUR-POMPIER PROFESSIONNEL (CODE FIP 2020- XX).....	51
FORMATION DE CHEF D'AGRES D'UN ENGIN COMPORTANT UNE EQUIPE DE SAPEUR-POMPIER PROFESSIONNEL (CODE FCA1EP 2020- XX)	55
FORMATION DE MAINTIEN DES ACQUIS ET DE PERFECTIONNEMENT DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE (CODE FMASPV 2020- XX).....	59
FORMATION DE MAINTIEN DES ACQUIS ET DE PERFECTIONNEMENT DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE – SECOURS A PERSONNE (CODE FMASUAP-SPV 2020- XX)	60
FORMATION DE MAINTIEN DES ACQUIS ET DE PERFECTIONNEMENT DES OFFICIERS DE SAPEURS-POMPIERS (CODE FMAOFF 2020- XX).....	61
FORMATION D'EQUIPIER FEUX DE FORET FDF 1 DE SAPEUR-POMPIER (CODE FDF1- 2020- XX)	64
FORMATION DE CHEF D'AGRES FEUX DE FORET FDF 2 DE SAPEUR-POMPIER (CODE FDF2- 2020- XX)	67
FORMATION D'AGENT DE PREVENTION (CODE PRV1- 2020- XX)	70
FORMATION D'EQUIPIER SAUVETAGE DEBLAIEMENT (CODE SDE1 2020- XX).....	72
FORMATION D'EQUIPIER ET CHEF D'EQUIPE RECONNAISSANCE – RISQUES CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES (CODE RCH1 2020- XX).....	74
FORMATION D'EQUIPIER ET CHEF D'EQUIPE INTERVENTION – RISQUES CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES (CODE RCH2 2020- XX)	76
FORMATION NAGEUR SAUVETEUR AQUATIQUE (CODE SAV1 2020- XX)	78

FORMATION NAGEUR SAUVETEUR COTIER (CODE SAV2 2020- XX).....	80
FORMATION SURVEILLANT DE BAINNADE ET ACTIVITES NAUTIQUES (CODE SBAN 2020- XX).....	82
FORMATION DE RECYCLAGE DU BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE (CODE MABNSSA 2020- XX).....	84
FORMATION DE CONDUCTEUR ENGIN-POMPE MENTION PL « COD1PL » (CODE COD1PL 2020- XX)	86
FORMATION DE CONDUCTEUR DE VEHICULE TOUT TERRAIN « COD2PL » (CODE COD2PL 2020- XX)	89
FORMATION DE CONDUCTEUR A LA SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE « CODSSR » (CODE CODSSR 2020- XX).....	92
FORMATION COMPLEMENTAIRE DE CONDUCTEUR D'UN MOYEN ELEVATEUR AERIEN DU GROUPE A « COD6GA » (CODE COD6GA 2020- XX)	94
FORMATION COMPLEMENTAIRE DE CONDUCTEUR D'UN MOYEN ELEVATEUR AERIEN DU GROUPE C « COD6GC » (CODE COD6GC 2020- XX).....	96
FORMATION DE FORMATEUR A L'UTILISATION DU FREINOGRAPHE « CODFORFREIN » (CODE CODFORFREIN 2020- XX).....	98
FORMATION PERMIS C CODE DES MARCHES « CODC » (CODE CODC 2020- XX).....	101
FORMATION PERMIS C SOUS CONVENTIONS « CODC » (CODE CODC 2020- XX)	104
MAINTIEN DES ACQUIS DU CONDUCTEUR A LA SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE « MACODSSR » (CODE MACODSSR 2020- XX).....	107
FORMATION DE MAINTIEN DES ACQUIS DU CONDUCTEUR ENGIN POMPE MENTION PL « MACOD1PL » (MACOD1PL 2020- XX).....	109
FORMATION DE MAINTIEN DES ACQUIS DU CONDUCTEUR DE VEHICULE TOUT TERRAIN « MACOD2PL » (CODE MACOD2PL 2020- XX).....	111
FORMATION MAINTIEN DES ACQUIS DE CONDUCTEUR D'UN MOYEN ELEVATEUR AERIEN DU GROUPE D « MACOD6GD » (CODE MACOD6GD 2020- XX).....	114
FORMATION MAINTIEN DES ACQUIS DE CONDUCTEUR D'UN MOYEN ELEVATEUR AERIEN DU GROUPE E « MACOD6GE » (CODE MACOD6GE 2020- XX).....	116
FORMATION MAINTIEN DES ACQUIS DE CONDUCTEUR D'UN MOYEN ELEVATEUR AERIEN DU GROUPE F « MACOD6GF » (CODE MACOD6GF 2020- XX)	118
FORMATION MAINTIEN DES ACQUIS DE CONDUCTEUR D'UN MOYEN ELEVATEUR AERIEN DU GROUPE G « MACOD6GG » (CODE MACOD6GG 2020- XX).....	120
FORMATION MAINTIEN DES ACQUIS DE FORMATEUR DE CONDUCTEUR DE MOYEN ELEVATEUR AERIEN DU GROUPE D ET E « MAFORCOD6GD /«MAFORCOD6GE» (CODE MAFORCOD6D 2020- XX) (CODE MAFORCOD6E 2020- XX)	122
FORMATION MAINTIEN DES ACQUIS DU CONDUCTEUR DE TRANSPORT DE MATIERE DANGEREUSE TMD « MACODTMD » (CODE MACODTMD 2020- XX)	124
FORMATION MAINTIEN DES ACQUIS SUR L'UTILISATION DU MATERIEL DE FORCE « MAMATFORC » (CODE MAMATFORC 2020- XX)	126
FORMATION D'ACCOMPAGNATEUR DE PROXIMITE (CODE APROX- 2020- XX).....	128
FORMATION DE CHEF DE SALLE OPERATIONNELLE (CODE CDSO- 2020- XX)	130
FORMATION DE SPECIALISATION PISTOLET HYPODERMIQUE (CODE GSAPIST- 2020- XX)	132
PREFORMATION CYN MODULE A (CODE CYNA- 2020- XX).....	134
FORMATION DES REFERENTS HYGIENE (CODE REFHYG- 2020- XX)	136
FORMATION DE MAINTIEN DES ACQUIS ET DE PERFECTIONNEMENT FORMATEUR DE PREMIERS SECOURS (CODE FMAFPS 2020- XX)	138

SEMINAIRE FORMATEUR DE FORMATEUR AUX PREMIERS SECOURS (CODE FMAFPS 2020- XX).....	140
FORMATION DE MAINTIEN DES ACQUIS ET DE PERFECTIONNEMENT ACCOMPAGNATEUR DE PROXIMITE (CODE FMA-APROX 2020- XX)	142
FORMATION DE MAINTIEN DES ACQUIS ET DE PERFECTIONNEMENT OFFICIER SIC (CODE FMA-OFFSIC 2020- XX)	144
FORMATION MAINTIEN DES ACQUIS (CODE FMAFDF3- 2020- XX).....	146
FORMATIONS ENSOSP.....	149
FORMATIONS ECASC	151
FORMATIONS BMPM	153
FORMATIONS CNFPT- REFERENTIEL SAPEUR- POMPIER	154
CNFPT – FORMATIONS PATS ET HORS REFERENTIEL SPP	157
DEMANDES DE PREPARATIONS AUX CONCOURS OU EXAMENS PROFESSIONNELS	164
ORGANISMES EXTERIEURS – FORMATIONS PATS ET HORS REFERENTIEL SPP	165
FORMATIONS PATS ET HORS REFERENTIEL SPP A ORGANISER EN INTRA	167
LES ACTIVITES SPORTIVES.....	167

Dispositions administratives et financières

Modalités d'inscription

Les agents désireux de participer à l'un des stages proposés dans ce calendrier, organisé par le Groupement Fonctionnel Formation Sport ou par un des organismes de formation extérieurs, devront adresser leur demande, par la voie hiérarchique, en utilisant :

- L'application WEBFOR

Les critères de choix des candidatures tiendront compte :

- Du cadre et des orientations de l'établissement,
- Du respect des conditions d'admission,
- De l'avis hiérarchique justifiant la candidature,
- Des besoins opérationnels ou de service.

Les candidatures, avec avis motivés, devront être validées via WEBFOR au plus tard **2 MOIS AVANT LE DEBUT DE CHAQUE STAGE.**

Convocation

Un mois avant le début de l'action de formation, le Groupement Formation-Sport adressera, sous couvert de la voie hiérarchique, à chacun des participants, stagiaires et chargés d'encadrement :

- une convocation,
- éventuellement un ordre de mission, **sur demande de l'intéressé**. La demande devant être parvenue au Groupement Fonctionnel Formation-Sport au moins 6 jours ouvrables avant le début du stage (cas des stages hors département ou de l'utilisation d'un véhicule personnel).

Tout candidat ne se présentant pas à un stage devra obligatoirement motiver son absence par téléphone puis par écrit, sous couvert de la voie hiérarchique, dans le délai le plus bref.

Apprenants et Formateurs

Devront se présenter aux dates et heures indiquées, munis des matériels et effets précisés dans la convocation.

Indemnisation :

Les dossiers de demande d'indemnisation de frais devront comprendre les pièces suivantes :

- Convocation,
- Ordre de mission avec les pièces justificatives (*dûment signés par l'agent et son supérieur hiérarchique*)
- Copie de la carte grise (*en cas d'utilisation d'un véhicule personnel*)
- Original des titres de transport
- Justificatifs de dépense de repas et hébergement
- Photocopie de l'attestation de participation au stage

Les demandes sont à adresser à la cellule des déplacements du groupement des Affaires Financières et de la Commande Publique du SDIS.

Hébergement

Pour les formations organisées au Centre de Formation Départemental (CFD06)- site de Saint Vallier de Thiey et de Cagnes-sur-Mer, et dont la durée est supérieure à une journée, les participants peuvent bénéficier d'un hébergement sur place.

Dans ce cas, ils doivent en formuler la demande auprès du GFFS, au moins **15 jours avant le début de l'action de formation.**

Ce délai dépassé, aucune réservation ne pourra être prise en compte.

Diplômes et attestations de stage

A la fin du parcours de formation, une attestation individuelle de suivi sera remise au stagiaire.

Les originaux des diplômes, attestations de formation seront transmis aux intéressés, sous couvert de la voie hiérarchique, par le Groupement Fonctionnel Formation-Sport.

La copie de ces documents sera versée aux dossiers individuels des agents, tenus par le groupement Ressources Humaines et Développement du Volontariat.

Divers

En plus des actions de formation organisées par le G.F.F.S. et prévues dans ce calendrier, il est possible de candidater pour une formation organisée par :

- L'ENSOSP,
- Le CNFPT,
- L'ECASC Valabre,
- L'ANENA,
- Le BMPM
-

Ces formations s'inscrivent dans les limites budgétaires prévues au budget de l'année de référence et font l'objet en dernier ressort d'un arbitrage du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Sites de Formation

Le G.F.F.S. dispose de plusieurs sites pour assurer la mise en œuvre des formations :

- CFD 06- Site de Cagnes-sur-Mer
- CFD 06- Site de Saint Vallier de Thiey
- Sites de formation chargés de mission dans les Compagnies

Ingénierie pédagogique

Les formations opérationnelles et d'encadrement, comme certaines formations de spécialités, bénéficient de parcours rénovés. L'approche par les compétences prendra alors toute sa dimension.

Les formations intéressées s'articuleront en plusieurs temps :

- L'autodiagnostic : cette journée « cible » doit permettre à l'équipe pédagogique de diagnostiquer les compétences déjà acquises par l'apprenant et de définir son parcours de formation personnalisé.
- La Formation Ouverte A Distance : cet outil permet les apports de connaissances et de valider en partie la formation.
- Le tutorat : dès son inscription, l'apprenant est accompagné par un accompagnateur de proximité de son unité. Il est en relation avec l'équipe pédagogique pour personnaliser l'accompagnement.
- Le présentiel : l'apprenant construit ses compétences grâce à des mises en situation professionnelles d'apprentissage (MSP) et des ateliers pédagogiques personnalisés (APP) proposés par le formateur-accompagnateur. Le degré de complexité est progressif pour amener l'apprenant jusqu'à la phase d'acquisition (MSP acquisition).
- L'immersion professionnelle : des périodes en immersion au sein d'un CIS Mixte seront proposés en fonction de la formation.
- Les intersessions : ces périodes s'intercalent entre les phases d'apprentissages et ont pour vocation de permettre à l'apprenant de travailler avec son tuteur sur la base d'un plan d'action personnalisé.

L'autoévaluation accompagnée réalisée à la fin de chaque MSP oriente les apprentissages afin de réunir les conditions de la réussite de l'apprenant.

En fin de formation, un plan de développement des compétences sera proposé à chaque stagiaire.

Le livret individuel de compétences regroupe les éléments de progression et assure la traçabilité des apprentissages. A la fin de la formation, ce document permet de certifier les compétences de l'apprenant.

Avertissement :

LES FORMATIONS PLANIFIEES DANS CE CATALOGUE PEUVENT FAIRE L'OBJET DE MODIFICATIONS EN FONCTION NOTAMMENT DES IMPERATIFS OPERATIONNELS OU BUDGETAIRES.

Les formations opérationnelles et d'encadrement des Sapeurs-pompiers



Formation Brevet JSP (Code BREVJSP- 2020- XX)

Objectifs de la formation

Obtenir le Brevet National de Jeune Sapeur-pompier

Public

Jeune Sapeur-Pompier

Prérequis

Avoir effectué 3 ou 4 années dans une section de « Jeunes Sapeurs-Pompiers » et être dans l'année de ses 18 ans.

Effectif autorisé

16 stagiaires par session maximum

Durée

2 jours

Evaluateur

1 BNSSA
1 EAP
10 évaluateurs

Moyens pédagogiques et techniques

- Mises en situation professionnelle

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- Validation épreuve sportive
- Validation de l'épreuve écrite : 60% de bonnes réponses
- Validation des MSP d'acquisition

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer un diplôme de « Brevet de jeune sapeur-pompier ».

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
BREVJSP-2020-1	A définir	A définir

Contact

Organisateur :
Lt Franck BEAUTIER

Téléphone :
04.92.13.73.27

Mail :
franck.beautier@sdis06.fr

Assistante :
Cécile COURCY

Téléphone :
04.93.80.34.60

Mail :
cecile.courcy@sdis06.fr

Formation Complément JSP (Code COMPJSP- 2020- XX)

Objectifs de la formation

Compléter les compétences obtenues à la suite de l'obtention du brevet JSP, afin d'acquérir la Formation initiale de sapeur-pompier volontaire.

Public

Sapeur-Pompier Volontaire

Prérequis

Être recruté par le SDIS en qualité de sapeur-pompier volontaire et titulaire du Brevet « Jeunes Sapeurs-Pompiers »

Effectif autorisé

12 stagiaires

Durée

6 à 13 jours maximum (parcours adapté en fonction des compétences à valider)

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié « Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 6 stagiaires (dont un formateur de premiers secours pour le module SUAP)

Compétences visées

Compétences de la FI SPV non validé par le brevet JSP

Moyens pédagogiques et techniques

Formation Ouverte A Distance
Mises en situation professionnelle
Ateliers pédagogiques personnalisés
COEPT

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- De l'atteinte des performances visées au travers de 2 Mises en situation professionnelle de niveau acquisition et par domaine d'activité.
- Validation d'un QCM en FOAD

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage. Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme de « Equipier- sapeur-pompier volontaire ».

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
COMPJSP-2020-1	A définir	A définir
COMPJSP-2020-2	A définir	A définir

Contact

Organisateur :
Lt Franck BEAUTIER

Téléphone :
04.92.13.73.27

Mail :
franck.beautier@sdis06.fr

Assistante :
Cécile COURCY

Téléphone :
04.93.80.34.60

Mail :
cecile.courcy@sdis06.fr

Formation BAC PRO niveau 1ère Métier de la Sécurité (Code BACPRO1-2020- XX)

Objectifs de la formation

Obtenir la formation ou l'équivalence de la formation de sapeur-pompier volontaire

Public

Lycéen au BAC PRO MS

Prérequis

Aucun

Effectif autorisé

12 stagiaires par session maximum

Durée

4 semaines de PFMP soit 160 heures

Encadrement

1 Formateur accompagnateur pour 6 stagiaires (dont un moniteur de premiers secours pour le module SUAP)

Compétences visées

Compétences de la FI SPV module transverse et SUAP

Moyens pédagogiques et techniques

Formation Ouverte A Distance
Mises en situation professionnelle
Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation n'est pas certificative.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de présence au stage.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
BACPRO1-2020-HUT	2/06/2020 au 26/062020	CIS MOUANS-SARTOUX
BACPRO1-2020-PALM	2/06/2020 au 26/062020	CIS CONTES

Contact

Organisateur :
Lt Franck BEAUTIER

Téléphone :
04.92.13.73.27

Mail :
franck.beautier@sdis06.fr

Assistante :
Cécile COURCY

Téléphone :
04.93.80.34.60

Mail :
cecile.courcy@sdis06.fr

Formation BAC PRO niveau Terminal Métier de la Sécurité (Code BACPROT- 2020- XX)

Objectifs de la formation

Obtenir la formation ou l'équivalence de la formation de sapeur-pompier volontaire

Public

Lycéen au BAC PRO MS - Terminal

Prérequis

Avoir validé l'année de première du BAC PRO MS

Effectif autorisé

16 stagiaires par session maximum

Durée

8 semaines de PFMP soit 320 heures

Encadrement

1 Formateur accompagnateur pour 6 stagiaires (dont un formateur de premiers secours pour le module SUAP)

Compétences visées

Compétences de la FI SPV module Incendie et Protection des personnes des biens, et de l'environnement.

Moyens pédagogiques et techniques

Formation Ouverte A Distance
Mises en situation professionnelle
Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation n'est pas certificative.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de présence au stage.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
BACPROT-2020-HUT	02/03 au 10/04 27/04 au 08/05	CIS MOUANS-SARTOUX
BACPROT-2020-PALM	06/01 au 14/02 02/03 au 13/03	CIS CONTES

Contact

Organisateur :
Lt Franck BEAUTIER

Téléphone :
04.92.13.73.27

Mail :
franck.beautier@sdis06.fr

Assistante :
Cécile COURCY

Téléphone :
04.93.80.34.60

Mail :
cecile.courcy@sdis06.fr

Parcours 2019 - Module Opérations diverses (Code M- EQDIV Rel- V- 2020- XX)

Objectifs de la formation

Intervenir au sein d'une équipe de protection des personnes, des biens et de l'environnement sous l'autorité d'un chef d'agrès.

Public

Sapeur-Pompier Volontaire.

Prérequis

Avoir certifié le Module Transverse de l'Equipier de Sapeur-Pompier Volontaire
Avoir suivi les apprentissages en CIS sur la manipulation des échelles à main, le lot de sauvetage et de protection contre les chutes (LSPCC) et l'outil de forçement à main

Effectif autorisé

12 stagiaires par session.

Durée

La durée de la formation est de 20 heures :

16 heures de présentiel (APP/ MSP)

4 heures de FOAD

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié
« Accompagnateur de proximité »

1 Formateur pour 6 stagiaires en présentiel

1 expert en sauvetage animalier

Compétences visées

Module Equipier OD

Participer à la protection des personnes et des biens

Participer à la protection de l'environnement

Intervenir lors d'évènements climatiques

Intervenir en présence d'un animal blessé, en danger ou menaçant

Procéder à la destruction d'hyménoptères

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites du bureau formation de la Compagnie
 Matériels de base du VTU
 2 VTU
 Formation Ouverte A Distance
 Mises en situation professionnelle
 Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- De l'atteinte des performances visées au travers de 2 Mises en situation professionnelle de niveau acquisition
- De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM en FOAD

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage. Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Les stagiaires ayant validé leur formation se voit délivrer un diplôme de « Equipier- sapeur-pompier volontaire », mention OPERATIONS DIVERSES.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
M- EQDIV-Rel-V 2020- 1	A définir avec les compagnies	A définir
M- EQDIV-Rel-V 2020- 2	A définir avec les compagnies	A définir
M- EQDIV-Rel-V 2020- 3	A définir avec les compagnies	A définir
M- EQDIV-Rel-V 2020- 4	A définir avec les compagnies	A définir

Contact

Organisateur :

Lt Franck BEAUTIER

Téléphone :

04.92.13.73.27

Mail :

franck.beautier@sdis06.fr

Assistante :

Johanna LO NEGRO

Téléphone :

04.92.13.46.48

Mail :

johanna.lo-negro@sdis06.fr

Remarques

Stage réalisé conformément au parcours de formation 2019

Reliquat 2019 - Module Equipier Désincarcération (code M- EQDésincV- Rel-2020- XX)

Objectifs de la formation

Intervenir au sein d'une équipe de secours routier sous l'autorité d'un chef d'agrès.

Public

Sapeur-Pompier Volontaire.

Prérequis

Avoir certifié le Module Equipier SUAP

Effectif autorisé

12 stagiaires par session.

Durée

La durée de la formation est de 20 heures :

4 heures en Formation Ouverte A Distance (FOAD)

16 heures de présentiel (APP/ MSP)

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié
« Accompagnateur de proximité »

1 Formateur « secours routiers » pour 6 stagiaires en présentiel

1 Médecin du SSSM

Compétences visées

Module Equipier SR

Assurer le balisage et la protection d'un accident routier

Désincarcérer une victime

Participer à l'extraction de la victime

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites du bureau formation de la Compagnie

1 VSR

1 VSAV

Formation Ouverte A Distance

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

De l'atteinte des performances visées au travers de 2 Mises en situation professionnelle de niveau acquisition

De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM en FOAD

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Les stagiaires ayant validé leur formation se voit délivrer un diplôme de « Equipier- sapeur-pompier volontaire », mention SECOURS ROUTIER.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
M- EQDésincV-Rel-2020-1	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
M- EQDésincV-Rel-2020-1	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
M- EQDésincV-Rel-2020-1	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
M- EQDésincV-Rel-2020-1	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies

Contact

Organisateur :
Lt Franck BEAUTIER

Téléphone :
04.92.13.73.27

Mail :
franck.beautier@sdis06.fr

Assistante :
Johanna LO NEGRO

Téléphone :
04.92.13.46.48

Mail :
johanna.lo-negro@sdis06.fr

Remarques

Stage réalisé conformément au parcours de formation 2019

Formation d'Équipier de Sapeur-Pompier Volontaire- Module Transverse (code TRANSV 2020- XX)

Objectifs de la formation

- Intégrer l'environnement du SDIS
- Intervenir en qualité d'équipier en prompt secours

Public

Sapeur-Pompier Volontaire ayant notifié son premier engagement.

Prérequis

Sans objet.

Effectif autorisé

12 stagiaires par session.

Durée

La durée de la formation est de 54 heures :

- 6 heures en Formation Ouverte A Distance (FOAD)
- 48 heures de présentiel (MSP/ APP)

Encadrement

- Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié « Accompagnateur de proximité »
- 1 Formateur pour 6 stagiaires en présentiel
- 1 groupe d'Éducateur d'Activités Physiques
- 1 expert en psychologie de la CAMPSY
- 1 expert SSQVS

Compétences visées

Module Transverse	
<ul style="list-style-type: none"> • Préserver sa santé tout au long de son engagement afin d'accomplir ses missions en sécurité • Intégrer la sécurité collective et individuelle dans chacune de ses actions • Contribuer au bien vivre ensemble • Préserver son potentiel physique et psychologique • Contrôler ses équipements de protection individuelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer une protection immédiate de la victime, alerter les secours et réaliser les bilans • Assurer seul la prise en charge en urgence d'une personne victime d'une détresse vitale • Appliquer seul les techniques de premiers secours sur une victime ne présentant pas de détresse vitale • Assurer la surveillance d'une victime dans l'attente de sa prise en charge ou de son transfert
<ul style="list-style-type: none"> • Analyser le contexte, identifier les situations complexes et/ ou à risques • S'adapter en fonction des évolutions et des circonstances 	

Moyens pédagogiques et techniques

- Equipements et sites du CFD 06
- CEPARI
- Générateur de foyer écologique, extincteurs d'entraînement
- Matériel de formation en « premiers secours »
- Formation Ouverte A Distance
- Mises en situation professionnelle
- Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- De l'atteinte des performances visées au travers de 2 Mises en situation professionnelle de niveau acquisition pour l'activité « prompt secours »
- De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM en FOAD

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage. Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer une attestation de réussite « Module Transverse – Equipier de Sapeur-Pompier Volontaire ».

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
TRANSV 2020- 1	A définir	A définir
TRANSV 2020- 2	A définir	A définir
TRANSV 2020- 3	A définir	A définir
TRANSV 2020- 4	A définir	A définir
TRANSV 2020- 5	A définir	A définir
TRANSV 2020- 6	A définir	A définir
TRANSV 2020- 7	A définir	A définir
TRANSV 2020- 8	A définir	A définir
TRANSV 2020- 9	A définir	A définir
TRANSV 2020- 10	A définir	A définir
TRANSV 2020- 11	A définir	A définir
TRANSV 2020- 12	A définir	A définir
TRANSV 2020- 13	A définir	A définir
TRANSV 2020- 14	A définir	A définir
TRANSV 2020- 15	A définir	A définir
TRANSV 2020- 16	A définir	A définir

Contact

Organisateur :

Lt Franck BEAUTIER

Téléphone :

04.92.13.73.27

Mail :

franck.beautier@sdis06.fr

Assistante :

Johanna LO NEGRO

Téléphone :

04.92.13.46.48

Mail :

johanna.lo-negro@sdis06.fr

Remarques

Parcours conforme à l'arrêté du 22/08/2019

Formation d'Equipier de Sapeur-Pompier Volontaire- Module Equipier Secours d'Urgence Aux Personnes (code EQSUAPV 2020- XX)

Objectifs de la formation

Intervenir au sein d'une équipe de Secours d'Urgence Aux Personnes sous l'autorité d'un chef d'agrès.

Public

Sapeur-Pompier Volontaire.

Prérequis

Avoir certifié le Module Transverse de l'Equipier de Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif autorisé

12 stagiaires par session.

Durée

La durée de la formation est de 54 heures :

2 heures en Formation Ouverte A Distance (FOAD)
40 heures de présentiel (APP/ MSP)
12 heures en immersion dans un centre de secours mixte

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié
« Accompagnateur de proximité »
1 Formateur en premiers secours pour 6 stagiaires en présentiel
1 Médecin du SSSM
1 expert en psychologie de la CAMPSY

Compétences visées

Module Equipier SUAP

Veiller à la sécurité immédiate, adaptée et permanente des intervenants, de la victime et des autres personnes
S'intégrer dans la chaîne du secours d'urgence aux personnes en qualité d'équipier
Réaliser un bilan conformément aux protocoles en vigueur
Réaliser des gestes techniques adaptés à l'état d'une victime
Conditionner une personne victime d'un accident traumatique du squelette
Transporter une victime
Veiller au respect des règles d'hygiène et d'asepsie

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites du bureau formation de la Compagnie
Matériel de formation en « premiers secours »
1 à 2 VSAV
Formation Ouverte A Distance
Mises en situation professionnelle
Ateliers pédagogiques personnalisés
Immersion professionnelle

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

De l'atteinte des performances visées au travers de 2 Mises en situation professionnelle de niveau acquisition pour l'activité « prompt secours »
De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM en FOAD

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.
Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme de « Equipier- sapeur-pompier volontaire », mention SUAP.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
EQSUAPV 2020- 1	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2020- 2	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2020- 3	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2020- 4	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2020- 5	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2020- 6	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2020- 7	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2020- 8	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2020- 9	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2020- 10	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2020- 11	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2020- 12	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2020- 13	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2020- 14	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2020- 15	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2020- 16	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies

Contact

Organisateur :

Lt Franck BEAUTIER

Téléphone :

04.92.13.73.27

Mail :

franck.beautier@sdis06.fr

Assistante :

Johanna LO NEGRO

Téléphone :

04.92.13.46.48

Mail :

johanna.lo-negro@sdis06.fr

Remarques

Parcours conforme à l'arrêté du 22/08/2019

Formation d'Equipier de Sapeur-Pompier Volontaire- Module Equipier Incendie (code EQINCV 2020- XX)

Objectifs de la formation

Intervenir au sein d'une équipe de lutte contre l'incendie sous l'autorité d'un chef d'équipe, ou d'un chef d'agrès.

Public

Sapeur-Pompier Volontaire.

Prérequis

Avoir certifié le Module Transverse de l'Equipier de Sapeur-Pompier Volontaire

Effectif autorisé

12 stagiaires par session.

Durée

La durée de la formation est de 68 heures :

4 heures en Formation Ouverte A Distance (FOAD)
64 heures de présentiel (APP/ MSP)

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié
« Accompagnateur de proximité »
1 Formateur pour 6 stagiaires en présentiel
3 Formateurs « incendie » (séquence CSF)

Compétences visées

Module Equipier INC

Utiliser les équipements et matériels dédiés aux sauvetages et aux mises en sécurité
Prendre en compte les impliqués
Analyser l'environnement opérationnel
Identifier les risques
Mettre en place les zonages opérationnels
Réaliser un dispositif d'extinction
Exploiter les capacités des équipements d'extinction

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites du bureau formation de la Compagnie
Matériels d'incendie et de sauvetage de base
2 engins pompes
Formation Ouverte A Distance
Mises en situation professionnelle
Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

De l'atteinte des performances visées au travers de 2 Mises en situation professionnelle de niveau acquisition (1 MSP Sauvetage/ 1 MSP extinction)
De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM en FOAD

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.
Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme de « Equipier- sapeur-pompier volontaire », mention INCENDIE.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
EQINCV 2020- 1	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2020- 2	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2020- 3	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2020- 4	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2020- 5	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2020- 6	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2020- 7	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2020- 8	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2020- 9	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2020- 10	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2020- 11	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2020- 12	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2020- 13	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2020- 14	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2020- 15	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2020- 16	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies

Contact

Organisateur :

Lt Franck BEAUTIER

Téléphone :

04.92.13.73.27

Mail :

franck.beautier@sdis06.fr

Assistante :

Johanna LO NEGRO

Téléphone :

04.92.13.46.48

Mail :

johanna.lo-negro@sdis06.fr

Remarques

Parcours conforme à l'arrêté du 22/08/2019

Formation d'Equipier de Sapeur-Pompier Volontaire- Module Equipier Opérations Diverses (code EQODV 2020- XX)

Objectifs de la formation

Intervenir au sein d'une équipe de protection des personnes, des biens et de l'environnement sous l'autorité d'un chef d'agrès.

Public

Sapeur-Pompier Volontaire.

Prérequis

Avoir certifié le Module Transverse de l'Equipier de Sapeur-Pompier Volontaire
Avoir suivi les apprentissages en CIS sur la manipulation des échelles à main, le lot de sauvetage et de protection contre les chutes (LSPCC) et l'outil de forçement à main

Effectif autorisé

12 stagiaires par session.

Durée

La durée de la formation est de 20 heures :

4 heures en Formation Ouverte A Distance (FOAD)
16 heures de présentiel (APP/ MSP)

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié
« Accompagnateur de proximité »
1 Formateur pour 6 stagiaires en présentiel
1 expert en sauvetage animalier

Compétences visées

Module Equipier OD

Participer à la protection des personnes et des biens
Participer à la protection de l'environnement
Intervenir lors d'évènements climatiques
Intervenir en présence d'un animal blessé, en danger ou menaçant
Procéder à la destruction d'hyménoptères

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites du bureau formation de la Compagnie
Matériels de base du VTU
2 VTU
Formation Ouverte A Distance
Mises en situation professionnelle
Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

De l'atteinte des performances visées au travers de 2 Mises en situation professionnelle de niveau acquisition
De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM en FOAD

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.
Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Les stagiaires ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme de « Equipier- sapeur-pompier volontaire », mention OPERATIONS DIVERSES.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
EQODV 2020- 1	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2020- 2	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2020- 3	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2020- 4	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2020- 5	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2020- 6	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2020- 7	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2020- 8	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2020- 9	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2020- 10	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2020- 11	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2020- 12	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2020- 13	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2020- 14	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2020- 15	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2020- 16	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies

Contact

Organisateur :

Lt Franck BEAUTIER

Téléphone :

04.92.13.73.27

Mail :

franck.beautier@sdis06.fr

Assistante :

Johanna LO NEGRO

Téléphone :

04.92.13.46.48

Mail :

johanna.lo-negro@sdis06.fr

Remarques

Parcours conforme à l'arrêté du 22/08/2019

Formation d'Equipier de Sapeur-Pompier Volontaire- Module Equipier Secours Routier (code EQSRV 2020- XX)

Objectifs de la formation

Intervenir au sein d'une équipe de secours routier sous l'autorité d'un chef d'agrès.

Public

Sapeur-Pompier Volontaire.

Prérequis

Avoir certifié le Module Equipier SUAP

Effectif autorisé

12 stagiaires par session.

Durée

La durée de la formation est de 20 heures :

4 heures en Formation Ouverte A Distance (FOAD)

16 heures de présentiel (APP/ MSP)

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié
« Accompagnateur de proximité »

1 Formateur « secours routiers » pour 6 stagiaires en présentiel

1 Médecin du SSSM

Compétences visées

Module Equipier SR

Assurer le balisage et la protection d'un accident routier

Désincarcérer une victime

Participer à l'extraction de la victime

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites du bureau formation de la Compagnie

1 VSR

1 VSAV

Formation Ouverte A Distance

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- De l'atteinte des performances visées au travers de 2 Mises en situation professionnelle de niveau acquisition
- De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM en FOAD

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Les stagiaires ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme de « Equipier- sapeur-pompier volontaire », mention SECOURS ROUTIER.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
EQSRV 2020- 1	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2020- 2	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2020- 3	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2020- 4	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2020- 5	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2020- 6	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2020- 7	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2020- 8	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2020- 9	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2020- 10	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2020- 11	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2020- 12	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2020- 13	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2020- 14	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2020- 15	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2020- 16	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies

Contact

Organisateur :

Lt Franck BEAUTIER

Téléphone :

04.92.13.73.27

Mail :

franck.beautier@sdis06.fr

Assistante :

Johanna LO NEGRO

Téléphone :

04.92.13.46.48

Mail :

johanna.lo-negro@sdis06.fr

Remarques

Parcours conforme à l'arrêté du 22/08/2019

Formation de chef d'équipe de Sapeur-Pompier Volontaire (code FCEV 2020- XX)

Objectifs de la formation

Intervenir au sein d'une équipe l'autorité d'un chef d'agrès dans le cadre de la mission principale de lutte contre les incendies.

Public

Sapeur-Pompier Volontaire titulaire du grade de Caporal, ou inscrit au tableau d'avancement pour ce grade.

Prérequis

Être certifié en qualité de :

- Equipier « Incendie » de Sapeur-Pompier Volontaire.

Effectif autorisé

La formation de chef d'équipe (CE) est mise en œuvre en mode intégré avec la formation chef d'agrès tout engin (CATE). L'effectif autorisé est de **8 stagiaires « CE »** pour 4 stagiaires « CATE »

Durée

La durée de la formation est de 40 heures :

40 heures de présentiel (MSP/ APP)

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié « Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 4 stagiaires en présentiel

3 Formateurs « incendie » (séquence CSF)

Compétences visées

Module Chef d'équipe INCENDIE

Utiliser les équipements et matériels dédiés aux sauvetages et aux mises en sécurité
Prendre en compte les impliqués
Analyser l'environnement opérationnel
Identifier les risques
Mettre en place les zonages opérationnels
Réaliser un dispositif d'extinction
Exploiter les capacités des équipements d'extinction

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06
2 FPTL
Unité d'inflammation des fumées
Environnement virtuel
Contenu en E- learning
Mises en situation professionnelle
Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- De l'atteinte des performances visées au travers de 2 Mises en situation professionnelle de niveau acquisition.
- De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses à un QCM

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.
Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.
Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme de « chef d'équipe - sapeur-pompier volontaire ».

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
FCEV 2020- 1A	20/02, 11/03, 16 au 18/03	CFD St Vallier-de-Thiey
FCEV 2020- 1B	7/03, 20/03, 26 au 28/03	CFD St Vallier-de-Thiey
FCEV 2020- 2A	12/03, 3/04, 7 au 9/04	CFD St Vallier-de-Thiey
FCEV 2020- 2B	21/03, 10/03, 15 au 18/04	CFD St Vallier-de-Thiey
FCEV 2020- 3A	6/04, 22/04, 27 au 29/04	CFD St Vallier-de-Thiey
FCEV 2020- 3B	20/04, 30/04, 6 au 8/05	CFD St Vallier-de-Thiey
FCEV 2020- 4A	11/05, 27/05, 1 au 3/06	CFD St Vallier-de-Thiey
FCEV 2020- 4B	23/05, 5/06, 11 au 13/06	CFD St Vallier-de-Thiey
FCEV 2020- 5A	25/09, 14/10, 19 au 21/10	CFD St Vallier-de-Thiey
FCEV 2020- 5B	10/10, 22/10, 28 au 30/10	CFD St Vallier-de-Thiey
FCEV 2020- 6A	24/10, 11/11, 16 au 18/11	CFD St Vallier-de-Thiey
FCEV 2020- 6B	2/11, 19/11, 26 au 28/11	CFD St Vallier-de-Thiey
FCEV 2020- 7A	6/11, 25/11, 30 au 2/12	CFD St Vallier-de-Thiey
FCEV 2020- 7B	14/11, 3/12, 9 au 11/12	CFD St Vallier-de-Thiey

Contact

Organisateur :
A/C David MAXIMIL

Téléphone :
04.92.13.46.58

Mail :
David.maximil@sdis06.fr

Assistante :
Laurence ADMOND

Téléphone :
04.92.13.46.48

Mail :
Laurence.admond@sdis06.fr

Remarques

Formation de chef d'agrès d'un engin comportant une équipe « VSAV/VTU » de Sapeur-Pompier Volontaire (code FCA1EV VSAV/VTU 2020-XX)

Objectifs de la formation

Commander seul ou sous l'autorité d'un COS un engin composé d'une équipe dans le cadre des missions de Secours d'Urgence Aux Personnes et de Protection des Biens et de l'Environnement.

Public

Sapeur-Pompier Volontaire titulaire du grade de Sergent, ou inscrit au tableau d'avancement pour ce grade.

Prérequis

Être certifié en qualité de :

Equipier de Secours d'Urgence Aux Personnes
Equipier « Opérations diverses »

Effectif autorisé

12 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 80 heures :

12 heures de Formation Ouverte A Distance (FOAD)
52 heures de présentiel (MSP/ APP)
12 heures en immersion dans un centre de secours mixte
4 heures en immersion au CTA- CODIS

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié
« Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 6 stagiaires en présentiel
1 expert en culture administrative
1 expert en système d'information et communication
1 officier expert du GFFS

Compétences visées

Module Chef d'agrès VSAV	Module Chef d'agrès VTU
Assurer la sécurité immédiate, adaptée et permanente des intervenants, de la victime et des autres personnes Faire réaliser ou participer au bilan de victime(s) et à la prise en charge Diriger l'immobilisation, le relevage et le transport d'une victime Veiller en permanence au respect des règles d'hygiène et d'asepsie	Assurer la sécurité immédiate, adaptée et permanente de la zone d'intervention Identifier les risques Définir la technique opérationnelle Commander son équipe

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06
 2 VSAV et 1 VTU
 Environnement virtuel
 Formation Ouverte A Distance
 Mises en situation professionnelle
 Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

De l'atteinte des performances visées au travers de 2 Mises en situation professionnelle de niveau acquisition et par domaine d'activité.
 De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM proposé en FOAD pour chaque module.

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.
 Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.
 Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme de « chef d'agrès d'un engin comportant une équipe- sapeur-pompier volontaire », mention SUAP et PBE.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
FCA1EV VSAV/VTU 2020- 1	1/02, 17 au 19/02, 26 au 28/02	CFD St Vallier-de-Thiey
FCA1EV VSAV/VTU 2020- 2	07/03, 23 au 25/03, 2 au 4/04	CFD St Vallier-de-Thiey
FCA1EV VSAV/VTU 2020- 3	28/03, 14 au 16/04, 22 au 24/04	CFD St Vallier-de-Thiey
FCA1EV VSAV/VTU 2020- 4	1, 16, 17, 21 23, 30, 31/05	CFD St Vallier-de-Thiey
FCA1EV VSAV/VTU 2020- 5	1/06, 17 au 19/05, 29/06 au 1/07	CFD St Vallier-de-Thiey
FCA1EV VSAV/VTU 2020- 6	4/09, 17 au 19/09, 28 au 30/09	CFD St Vallier-de-Thiey
FCA1EV VSAV/VTU 2020- 7	5/09, 19 au 21/10, 28 au 30/10	CFD St Vallier-de-Thiey

Contact

Organisateur :
A/C David MAXIMIL

Téléphone :
04.92.13.46.58

Mail :
David.maximil@sdis06.fr

Assistante :
Laurence ADMOND

Téléphone :
04.92.13.46.48

Mail :
Laurence.admond@sdis06.fr

Remarques

Formation de chef d'agrès tout engin de Sapeur-Pompier Volontaire (code FCATEV 2020- XX)

Objectifs de la formation

Commander seul ou sous l'autorité d'un COS un engin composé de plusieurs équipes dans le cadre de la mission principale de lutte contre les incendies.

Public

Sapeur-Pompier Volontaire titulaire du grade d'Adjudant, ou inscrit au tableau d'avancement pour ce grade.

Sapeur-Pompier Volontaire titulaire du grade de Sergent, affecté dans un CIS à ossature volontaire et disposant d'un engin de lutte contre l'incendie urbain.

Prérequis

Être certifié en qualité de :

Chef d'agrès d'un engin comportant une équipe dans les 4 domaines d'activités.

Effectif autorisé

La formation de chef d'agrès tout engin (CATE) est mise en œuvre en mode intégré avec la formation de chef d'équipe (CE). L'effectif autorisé est de **4 stagiaires « CATE »** pour 8 stagiaires « CE »

Durée

La durée de la formation est de 80 heures :

8 heures de Formation Ouverte A Distance (FOAD)

72 heures de présentiel (MSP/ APP)

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié « Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 2 stagiaires en présentiel

3 Formateurs « incendie » (séquence CSF)

1 expert « commandement et conduite des opérations »

Compétences visées

Module Chef d'agrès INCENDIE

Analyser la situation opérationnelle
Prendre la direction d'un sauvetage
Faire assurer l'alimentation pérenne d'un dispositif hydraulique
Diriger la manœuvre d'extinction
Faire assurer les actions de protection avec le matériel adapté
S'intégrer dans un dispositif dirigé par un COS ou un chef de secteur
Ordonner et contrôler les actions des équipes
Rendre compte, informer le COS ou le chef de secteur des évolutions de la situation

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06
2 FPTL
Simulateur à Fumées (multicontainer)
Environnement virtuel
Formation Ouverte A Distance
Mises en situation professionnelle
Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

De l'atteinte des performances visées au travers de 2 Mises en situation professionnelle de niveau acquisition.
De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM proposé en FOAD pour chaque module.

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.
Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.
Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme de « chef d'agrès tout engin- sapeur-pompier volontaire ».

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
FCATEV 2020- 1	20/02, 9 au 10/03, 16 au 18/03, 26 au 28/03	CFD St Vallier-de-Thiey
FCATEV 2020- 2	12/03, 2 au 3/04, 7 au 9/04, 16 au 18/04	CFD St Vallier-de-Thiey
FCATEV 2020- 3	6/04, 20 au 21/04, 27 au 29/04, 6 au 8/05	CFD St Vallier-de-Thiey
FCATEV 2020- 4	11/05, 25 au 26/05, 1 au 3/06, 11 au 13/06	CFD St Vallier-de-Thiey
FCATEV 2020- 5	25/09, 12 au 13/09, 19 au 21/09, 28 au 30/09	CFD St Vallier-de-Thiey
FCATEV 2020- 6	24/10, 9 au 10/11, 16 au 18/11, 26 au 28/11	CFD St Vallier-de-Thiey
FCATEV 2020- 7	6/11, 23 au 24/11, 30/11 au 2/12, 9 au 11/12	CFD St Vallier-de-Thiey

Contact

Organisateur :
A/C David MAXIMIL

Téléphone :
04.92.13.46.58

Mail :
David.maximil@sdis06.fr

Assistante :
Laurence ADMOND

Téléphone :
04.92.13.46.48

Mail :
Laurence.admond@sdis06.fr

Remarques

Formation d'intégration d'équipier de Sapeur-Pompier Professionnel (code FIP 2020- XX)

Objectifs de la formation

Intervenir au sein d'une équipe sous l'autorité d'un chef d'équipe ou d'un chef d'agrès dans le cadre des missions :

- De lutte contre les incendies
- De secours d'urgence aux personnes, dont le secours routier
- De protection des personnes, des biens et de l'environnement

Public

Sapeur-Pompier Professionnel recruté au grade de Caporal.

Prérequis

Sans objet

Effectif autorisé

15 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 480 heures :

- 40 heures de Formation Ouverte A Distance (FOAD)
- 392 heures de présentiel (MSP/ APP)
- 48 heures en immersion dans un centre de secours mixte

La durée du parcours de formation peut être modifiée en fonction de la progression des stagiaires

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié
« Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 6 stagiaires en présentiel

1 expert par domaine d'activité

Intervenants CNFPT

Compétences visées

Module Compétences Transversales	Module Equipier SUAP
<p>Préserver sa santé tout au long de sa carrière afin d'accomplir ses missions en sécurité</p> <p>Intégrer la sécurité collective et individuelle dans chacune de ses actions</p> <p>Contribuer au « bien vivre ensemble »</p> <p>Préserver son potentiel physique et psychologique</p> <p>Analyser le contexte, identifier les situations complexes</p> <p>S'adapter en fonction des évolutions et des circonstances</p> <p>Développer la réflexivité</p> <p>Engager une démarche de développement permanent</p> <p>Comprendre et rédiger des écrits</p> <p>Exercer en qualité d'acteur du service public</p> <p>Diffuser la culture du service public</p> <p>S'intégrer au sein du collectif</p> <p>Travailler avec et pour le collectif</p> <p>Echanger et partager les informations</p> <p>Contrôler les équipements de protection individuelle</p> <p>Contrôler les matériels et véhicules</p> <p>Reconditionner les équipements, matériels et véhicules</p>	<p>Assurer une protection immédiate de la victime, alerter les secours et réaliser les bilans</p> <p>Assurer seul la prise en charge en urgence d'une personne victime d'une détresse vitale</p> <p>Appliquer seul les techniques de premiers secours sur une victime ne présentant pas de détresse vitale</p> <p>Assurer la surveillance d'une victime dans l'attente de sa prise en charge ou de son transfert</p> <p>Veiller à la sécurité immédiate, adaptée et permanente des intervenants, de la victime et des autres personnes</p> <p>S'intégrer dans la chaîne du secours d'urgence aux personnes en qualité d'équipier</p> <p>Réaliser un bilan conformément aux protocoles en vigueur</p> <p>Réaliser des gestes techniques adaptés à l'état d'une victime</p> <p>Conditionner une personne victime d'un accident traumatique du squelette</p> <p>Transporter une victime</p> <p>Veiller au respect des règles d'hygiène et d'asepsie</p> <p>Assurer le balisage et la protection d'un accident routier</p> <p>Désincarcérer une victime</p> <p>Participer à l'extraction de la victime</p>
Module Equipier Incendie	Module Equipier Opérations Diverses
<p>Utiliser les équipements et matériels dédiés aux sauvetages et aux mises en sécurité</p> <p>Prendre en compte les impliqués</p> <p>Analyser l'environnement opérationnel</p> <p>Identifier les risques</p> <p>Mettre en place les zonages opérationnels</p> <p>Réaliser un dispositif d'extinction</p> <p>Exploiter les capacités des équipements d'extinction</p>	<p>Participer à la protection des personnes et des biens</p> <p>Participer à la protection de l'environnement</p> <p>Intervenir lors d'évènements climatiques</p> <p>Intervenir en présence d'un animal blessé, en danger ou menaçant</p> <p>Procéder à la destruction d'hyménoptères</p>

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06

Equipements sportifs

2 VSAV- 1 VTU- 1 VSR- 1 EPC- 2 FPT

Formation Ouverte A Distance

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

Immersion professionnelle

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les modalités d'évaluation sont fixées par le Référentiel Interne d'Organisation de la Formation et de l'Evaluation.

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage. Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme de « Equipier- sapeur-pompier professionnel ».

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
2020-01	Du 06/01/2020 au 13/03/2020	CFD 06

Contact

Organisateur :

Lt Franck BEAUTIER

Téléphone :

04.92.13.73.27

Mail :

franck.beautier@sdis06.fr

Assistante :

Johanna LO NEGRO

Téléphone :

04.92.13.46.48

Mail :

johanna.lo-negro@sdis06.fr

Remarques

Le parcours de formation de l'équipier SPP comprend des parties confiées au CNFPT dans le cadre d'une convention

Formation de chef d'agrès d'un engin comportant une équipe de Sapeur-Pompier Professionnel (code FCA1EP 2020- XX)

Objectifs de la formation

Commander seul ou sous l'autorité d'un COS un engin composé d'une équipe dans le cadre des missions de Secours d'Urgence Aux Personnes, de Protection des Biens et de l'Environnement, de Secours routier, de lutte contre l'incendie en qualité de chef d'agrès de Moyen élévateur Aérien.

Public

Sapeur-Pompier Professionnel titulaire du grade de Sergent.

Prérequis

Être certifié en qualité de :

Chef d'équipe de Sapeur-Pompier Professionnel

Effectif autorisé

12 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 120 heures :

20 heures de Formation Ouverte A Distance (FOAD)

84 heures de présentiel (MSP/ APP)

12 heures en immersion dans un centre de secours mixte

4 heures en immersion au CTA- CODIS

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié
« Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 6 stagiaires en présentiel

1 Formateur « premiers secours » pour 6 stagiaires (module CA SUAP)

1 Formateur « incendie » pour 6 stagiaires (module CA MEA)

1 expert en culture administrative

1 expert en système d'information et communication

Intervenants du CNFPT

Compétences visées

Module Chef d'agrès VSAV	Module Chef d'agrès VTU
<p>Assurer la sécurité immédiate, adaptée et permanente des intervenants, de la victime et des autres personnes</p> <p>Faire réaliser ou participer au bilan de victime(s) et à la prise en charge</p> <p>Diriger l'immobilisation, le relevage et le transport d'une victime</p> <p>Veiller en permanence au respect des règles d'hygiène et d'asepsie</p>	<p>Assurer la sécurité immédiate, adaptée et permanente de la zone d'intervention</p> <p>Identifier les risques</p> <p>Définir la technique opérationnelle</p> <p>Commander son équipe</p>
Module Chef d'agrès MEA	Module Chef d'agrès VSR
<p>Définir la technique opérationnelle et les équipements et matériels dédiés aux sauvetages et mises en sécurité</p> <p>Organiser la prise en compte des impliqués</p> <p>Analyser l'environnement opérationnel</p> <p>Identifier les risques</p> <p>Définir ou établir les zonages opérationnels</p> <p>S'intégrer dans un dispositif d'extinction avec un MEA</p> <p>Utiliser les capacités des équipements du MEA</p> <p>Participer aux déblais et à la surveillance après extinction</p>	<p>Ordonner la protection de la zone d'intervention</p> <p>Définir la technique de désincarcération</p> <p>Commander la désincarcération</p>

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06
 2 VSAV- 1 VTU- 1 VSR- 1 EPC
 Environnement virtuel
 Formation Ouverte A Distance
 Mises en situation professionnelle
 Ateliers pédagogiques personnalisés
 Immersion professionnelle

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

De l'atteinte des performances visées au travers de 2 Mises en situation professionnelle de niveau acquisition et par domaine d'activité.

De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM proposé en FOAD pour chaque module.

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme de « chef d'agrès d'un engin comportant une équipe- sapeur-pompier professionnel ».

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
FCA1EP 2020- 1	SUAP/OD : 10/02, 24 au 26/02, 4 au 6/03 MEA : 17/03 + 18/03 ou 26 ou 27/03 SR : 24/03 + 25/03 ou 2/04 ou 3/04	CFD St Vallier-de-Thiey
FCA1EP 2020- 2	SUAP/OD : 2/03, 16 au 18/03, 25 au 27/03 MEA : 8/04 + 9/04 ou 16/04 ou 17/04 SR : 14/04 + 15/04 ou 22/04 ou 23/04	CFD St Vallier-de-Thiey
FCA1EP 2020- 3	SUAP/OD : 10/04, 27 au 29/04, 5 au 7/05 MEA : 28/04 + 29/04 ou 6/05 ou 7/05 SR : 18/05 + 19/05 ou 27/05 ou 28/05	CFD St Vallier-de-Thiey
FCA1EP 2020- 4	SUAP/OD : 4/05, 18 au 20/05, 27 au 29/05 MEA : 2/06 + 3/06 ou 11/06 ou 12/06 SR : 22/06 + 23/06 ou 29/06 ou 30/06	CFD St Vallier-de-Thiey
FCA1EP 2020- 5	SUAP/OD : 4/06, 15 au 17/06, 24 au 26/06 MEA : 20/10 + 21/10 ou 28/10 ou 29/10 SR : 17/09 + 18/09 ou 28/09 ou 29/09	CFD St Vallier-de-Thiey
FCA1EP 2020- 6	SUAP/OD : 8/06, 22 au 24/06, 6 au 8/07 MEA : 17/11 + 18/11 ou 26/11 ou 27/11 SR : 19/10 + 20/10 ou 28/10 ou 29/10	CFD St Vallier-de-Thiey

Contact

Organisateur :
A/C David MAXIMIL

Téléphone :
04.92.13.46.58

Mail :
David.maximil@sdis06.fr

Assistante :
Laurence ADMOND

Téléphone :
04.92.13.46.48

Mail :
Laurence.admond@sdis06.fr

Remarques

Le parcours de formation du sergent de SPP comprend la formation de chef d'agrès d'un engin comportant une équipe et la formation d'accompagnateur de proximité.

Formation de maintien des acquis et de perfectionnement de Sapeur-Pompier Volontaire (code FMASPV 2020- XX)

Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en matière de techniques opérationnelles

Public

Sapeur-Pompier Volontaire

Prérequis

Être certifié en qualité d'équipier de sapeur-pompier volontaire

Effectif autorisé

12 stagiaires

Durée

La durée de la formation est de 4 heures

Encadrement

1 Formateur accompagnateur pour 6 stagiaires

Moyens pédagogiques et techniques

E-learning
Mises en situation professionnelle
Ateliers pédagogiques personnalisés
Véhicules et matériels de la compagnie

Planification

A définir au sein des compagnies

Contact

Organisateur :
Lt Franck BEAUTIER

Téléphone :
04.92.13.73.27

Mail :
franck.beautier@sdis06.fr

Assistante :
Laetitia DORNIER

Téléphone :
04.92.13.46.86

Mail :
Laetitia.dornier@sdis06.fr

Formation de maintien des acquis et de perfectionnement de Sapeur-Pompier Volontaire – Secours à personne (code FMASUAP-SPV 2020-XX)

Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en matière de techniques opérationnelles

Public

Sapeur-Pompier Volontaire

Prérequis

Être certifié en qualité d'équipier SUAP de sapeur-pompier volontaire

Effectif autorisé

12 stagiaires

Durée

La durée de la formation est de 8 heures

Encadrement

1 Formateur en premiers secours pour 6 stagiaires

Moyens pédagogiques et techniques

Formation Ouverte A Distance

Mises en situation professionnelle, Ateliers pédagogiques personnalisés

Planification

A définir au sein des compagnies

Contact

Organisateur :
Lt Franck BEAUTIER

Téléphone :
04.92.13.73.27

Mail :
franck.beautier@sdis06.fr

Assistante :
Laetitia DORNIER

Téléphone :
04.92.13.46.86

Mail :
Laetitia.dornier@sdis06.fr

Formation de maintien des acquis et de perfectionnement des Officiers de Sapeurs-Pompiers (code FMAOFF 2020- XX)

Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en matière de conduite des opérations et de commandement

Public

Officier de Sapeurs-Pompiers volontaires et professionnels

Prérequis

Officier titulaire d'une formation opérationnelle et commandement

Effectif autorisé

120 stagiaires

Durée

La durée de la formation est de 8 heures

Encadrement

Intervenants en fonction des thèmes abordés

Moyens pédagogiques et techniques

Présentations amphithéâtre
Ateliers pédagogiques personnalisés

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
FMAOFF 2020-1	A définir	CFD St Vallier-de-Thiey
FMAOFF 2020-2	A définir	CFD St Vallier-de-Thiey
FMAOFF 2020-3	A définir	CFD St Vallier-de-Thiey

Contact

Organisateur :
CNE Adrien DUBOIS

Téléphone :
04.92.13.46.51

Mail :
Adrien.dubois@sdis06.fr

Assistante :
Laetitia DORNIER

Téléphone :
04.92.13.46.86

Mail :
Laetitia.dornier@sdis06.fr

Remarques

Ensemble FMPPA et un exercice « cadre », requis pour le maintien annuel des compétences de l'officier

Les formations de spécialités de sapeurs-pompiers



Formation d'équipier feux de forêt FDF 1 de Sapeur-Pompier (code FDF1- 2020- XX)

Objectifs de la formation

Intervenir en qualité d'équipier au sein d'une équipe de lutte contre les feux de forêts

Public

Sapeur-Pompier Professionnel ou Volontaire

Prérequis

Avoir certifié le module transverse de la FISPV

Effectif autorisé

8 stagiaires / session en formation intégrée

Durée

La durée de la formation est de 36 heures en présentiel :

4h de FOAD

8h APP en présentiel

24h de présentiel (MSP/ APP) en mode intégré avec les FDF2

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié « Accompagnateur de proximité »

2 Accompagnateurs de proximité ou formateurs accompagnateur pour 8 stagiaires en présentiel niveau FDF2 minimum.

Moyens pédagogiques et techniques

Formation Ouverte A Distance
Mises en situation professionnelle
Ateliers pédagogiques personnalisés
1 Groupe Intervention Feux de Forêt

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- De l'atteinte des performances visées au travers de 2 Mises en situation professionnelle de niveau acquisition
- De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM proposé en FOAD pour chaque module.

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.
Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.
Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme de « Equipier de feux de forêt de niveau 1 ».

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
FDF1-2020-1	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF1-2020-2	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF1-2020-3	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF1-2020-4	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF1-2020-5	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF1-2020-6	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF1-2020-7	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF1-2020-8	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF1-2020-9	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF1-2020-10	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF1-2020-11	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF1-2020-12	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF1-2020-13	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF1-2020-14	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF1-2020-15	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF1-2020-16	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF1-2020-17	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF1-2020-18	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF1-2020-19	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF1-2020-20	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF1-2020-21	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF1-2020-22	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF1-2020-23	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF1-2020-24	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF1-2020-25	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies

Contact

Organisateur :
A/C JM BILQUEZ

Téléphone :
04.92.13.46.52

Mail :
jean-
marc.bilquez@sdis06.fr

Assistante :
Cécile COURCY

Téléphone :
04.93.80.34.60

Mail :
cecile.courcy@sdis06.fr

Remarques

Tout stagiaire se présentant à un stage se doit de se préparer dans son centre de secours avec un accompagnateur de proximité, sur les connaissances de bases en incendie et en protection des biens et de l'environnement.

Module organisé conjointement par le G.F. Formation Sport et les services de formation des Compagnies. Ce stage est effectué en formation intégré avec le FDF niveau 2.

Formation de chef d'agrès feux de forêt FDF 2 de Sapeur-Pompier (code FDF2- 2020- XX)

Objectifs de la formation

Commander seul ou sous l'autorité d'un COS un engin comportant une équipe de lutte contre les feux de forêts

Public

Sapeur-Pompier Professionnel ou Volontaire

Prérequis

Etre sous-officier de sapeur-pompier, titulaire du FDF 1, et de la FAE CA1eq

Effectif autorisé

16 stagiaires par session maximum ou 4 stagiaires / session en formation intégrée

Durée

La durée de la formation est de 36 heures en présentiel :

4h de FOAD

8h MSP/APP en session FDF 2 uniquement : Environnement Virtuel XVR

24h de présentiel (MSP/ APP) en intégré avec les FDF1

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié
« Accompagnateur de proximité »

2 Formateur accompagnateur pour 4 stagiaires en présentiel niveau FDF2 minimum.

1 Responsable de formation FORACC niveau FDF3 minimum.

Moyens pédagogiques et techniques

Formation Ouverte A Distance
Mises en situation professionnelle
Ateliers pédagogiques personnalisés
Logiciel d'environnement virtuel XVR
1 Groupe Intervention Feux de Forêt

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- De l'atteinte des performances visées au travers de 2 Mises en situation professionnelle de niveau acquisition et par domaine d'activité.
- De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM proposé en FOAD pour chaque module.

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage. Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.
Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme de « Equipier de feux de forêt de niveau 2 ».

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
FDF2-2020-1	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF2-2020-2	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF2-2020-3	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF2-2020-4	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF2-2020-5	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF2-2020-6	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF2-2020-7	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF2-2020-8	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF2-2020-9	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF2-2020-10	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF2-2020-11	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF2-2020-12	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF2-2020-13	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF2-2020-14	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF2-2020-15	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF2-2020-16	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF2-2020-17	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF2-2020-18	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF2-2020-19	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF2-2020-20	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF2-2020-21	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF2-2020-22	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF2-2020-23	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF2-2020-24	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
FDF2-2020-25	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies

Contact

Organisateur :
A/C JM BILQUEZ

Téléphone :
04.92.13.46.52

Mail :
jean-marc.bilquez@sdis06.fr

Assistante :
Cécile COURCY

Téléphone :
04.93.80.34.60

Mail :
cecile.courcy@sdis06.fr

Remarques

Ce stage est effectué en formation intégré avec le FDF niveau 1.

Formation d'agent de prévention (code PRV1- 2020- XX)

Objectifs de la formation

- Connaître la réglementation relative aux établissements de 5ème catégorie, code du travail et habitation de la 1ère et 2ème famille
- Savoir mettre en application la réglementation dans le cadre d'études et de contrôle de conformité

Public

Sapeur-Pompier Professionnel ou volontaire

Prérequis

Être sous-officier de sapeur-pompier et titulaire de la FAE Chef d'agrès tout engin

Effectif autorisé

12 stagiaires par session maximum

Durée

La durée de la formation est de 80 heures en présentiel

Encadrement

1 Formateur pour 6 stagiaires

Moyens pédagogiques et techniques

Salle de cours
Visite ERP

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen d'une évaluation écrite (étude de dossier)

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage. Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme de « Agent de prévention ».

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
PRV1-2020-1	A définir	A définir

Contact

Organisateur :
A/C JM BILQUEZ

Téléphone :
04.92.13.46.52

Mail :
jean-marc.bilquez@sdis06.fr

Assistante :
Valérie CIAVALDINI

Téléphone :
04.93.13.46.49

Mail :
Valerie.ciavaldini@sdis06.fr

Remarques

Formation d'Equipier Sauvetage Déblaiement (code SDE1 2020- XX)

Objectifs de la formation

Faire acquérir aux stagiaires les capacités nécessaires pour tenir l'emploi de sauveteur déblayeur, afin de mettre en œuvre les matériels et techniques permettant de rechercher, de secourir et d'évacuer des victimes en milieu effondré ou menaçant ruine et de sécuriser la zone dangereuse

Public

Sapeur-Pompier Professionnel

Prérequis

Sapeur-pompier professionnel titulaire
Apte aux travaux manuels liés au sauvetage et déblaiement

Effectif autorisé

12 à 16 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 40 heures + 2 heures de nuit :

42 heures de présentiel (MSP/ APP)

Encadrement

1 Formateur accompagnateur pour 4 stagiaires en présentiel

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06
Emetteurs récepteurs portatifs
Moyens d'alerte sonore
Outils de désincarcération
Matériels adaptés aux risques
Berce sauvetage déblaiement
Mises en situation professionnelle
Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- Evaluation théorique, QCM noté sur 20 (note d'au moins 10/20 détermine l'aptitude pour cette épreuve)
- Evaluation pratique, comprend les épreuves suivantes :
 - * Mesures de sécurité individuelles et collectives
 - * Mise en œuvre et entretien de 3 des matériels en service dans l'unité
 - * Participation à une manœuvre utilisant l'une des méthodes de sauvetage en décombres
 - * Nœuds

Chaque épreuve est évaluée « apte – inapte »

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme d' « Equipier Sauveteur Déblayeur ».

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	A déterminer	A définir

Contact

Organisateur :
Lt HC Christian GASTAUD

Téléphone :
04.92.13.46.50

Mail :
Christian.gastaud@sdis06.fr

Assistante :

Téléphone :

Mail :

Remarques

Formation d'Equipier et Chef d'Equipe Reconnaissance – Risques Chimiques et Biologiques (code RCH1 2020- XX)

Objectifs de la formation

Connaitre les risques chimiques et biologiques ainsi que les mesures conservatoires

Public

Sapeur-Pompier Professionnel
Sapeur-Pompier Volontaire des CIS détenteurs du vecteur Risques Chimiques

Prérequis

Tout sapeur-pompier Volontaire ou professionnel intégrés à la SOS RCH – BIO au moins du grade de Caporal

Effectif autorisé

12 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 56 heures :

56 heures de présentiel (MSP/ APP)

Encadrement

1 Formateur pour 6 stagiaires en présentiel

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06
Emetteurs récepteurs portatifs
Moyens d'alerte sonore
Matériels adaptés aux risques particuliers du département (SDACR)
Berce Soutien Risques Technologiques
Mises en situation professionnelle
Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- Evaluation écrite, QCM noté sur 20

*Note d'au moins 12/20 détermine l'aptitude pour cette épreuve

- Evaluation pratique, comprend les épreuves suivantes :

*Connaissance et mise en œuvre des équipements de protection individuelle

*Connaissance et mise en œuvre des matériels de détection

*Présentation orale de la conduite à tenir face à un cas concret

Chaque épreuve est évaluée « apte – inapte » avec une grille d'évaluation certificative

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme d' « Equipier ou Chef d'Equipe Reconnaissance Risques Chimiques et Biologiques ».

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	A déterminer	A définir

Contact

Organisateur :

Lt HC Christian GASTAUD

Téléphone :

04.92.13.46.50

Mail :

Christian.gastaud@sdis06.fr

Assistante :

Téléphone :

Mail :

Formation d'Équipier et Chef d'Équipe Intervention – Risques Chimiques et Biologiques (code RCH2 2020- XX)

Objectifs de la formation

Intervenir en qualité d'équipier ou de chef d'équipe au sein d'une équipe d'intervention CMIC et participer à la lutte contre les pollutions.

Public

Sapeur-Pompier Professionnel
Sapeur-Pompier Volontaire des CIS détenteurs du vecteur Risques Chimiques

Prérequis

Tout sapeur-pompier Volontaire ou professionnel intégrés à la SOS RCH – BIO au moins du grade de Caporal

Effectif autorisé

12 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 56 heures :

56 heures de présentiel (MSP/ APP)

Encadrement

1 Formateur pour 6 stagiaires en présentiel

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06
Émetteurs récepteurs portatifs
Moyens d'alerte sonore
Matériels adaptés aux risques particuliers du département (SDACR)
Berce Soutien Risques Technologiques
Mises en situation professionnelle
Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- Evaluation écrite, CROC comportant 20 questions portant sur l'ensemble du programme

*Note d'au moins 12/20 détermine l'aptitude pour cette épreuve

- Evaluation pratique, durée 1 heure par candidat :

- *Risque chimique) avec 1. Connaissance sur le risque
- *Risque biologique) 2. Connaissance des matériels
- *Lutte contre les pollutions) 3. Choix opérationnels et mise en œuvre
- 4. Adaptation à l'évolution de la situation

Cette épreuve est évaluée « apte – inapte » avec une grille d'évaluation certificative

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme d' « Equipier ou Chef d'Equipe Intervention Risques Chimiques et Biologiques ».

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	A déterminer	A définir

Contact

Organisateur : Lt HC Christian GASTAUD Téléphone : 04.92.13.46.50 Mail : Christian.gastaud@sdis06.fr

Assistante : Téléphone : Mail :

Formation Nageur Sauveteur Aquatique (code SAV1 2020- XX)

Objectifs de la formation

Acquérir les capacités nécessaires pour obtenir l'emploi de Nageur Sauveteur Aquatique.

Public

Sapeur-Pompier Professionnel inscrit sur la liste opérationnelle SAL

Prérequis

Test d'admission en piscine de 500 m nage libre sans matériel en 12 minutes maximum

Effectif autorisé

12 à 15 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 24 heures :

24 heures de présentiel (MSP/ APP)

Encadrement

1 Formateur pour 3 stagiaires en présentiel
1 logisticien

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06
Matériel de transmission
Matériel de sauvetage
Matériels adaptés aux risques particuliers du département (SDACR)
Vecteurs nautiques, 1 embarcation par équipe de 4 hommes
Matériel de retournement
Matériel de remorquage
Vêtements isothermiques, palmes, masque, tuba
Matériels de sécurité, casques, cordes de sécurité etc...
Mises en situation professionnelle
Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

Formation certificative en continue

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme de « Nageur Sauveteur Aquatique ».

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	A déterminer	A définir

Contact

Organisateur :
Lt HC Christian GASTAUD

Téléphone :
04.92.13.46.50

Mail :
Christian.gastaud@sdis06.fr

Assistante :
Elodie VILLEMEN

Téléphone :
04.92.13.46.60

Mail :
elodie.villemin@sdis06.fr

Formation Nageur Sauveteur Côtier (code SAV2 2020- XX)

Objectifs de la formation

Acquérir les capacités nécessaires pour tenir l'emploi de nageur sauveteur afin de réaliser des sauvetages de personnes en difficulté en surface en mer.

Public

Sapeur-Pompier Professionnel inscrit sur la liste opérationnelle SAL, titulaire du SAV1

Prérequis

SAV1

Effectif autorisé

12 à 15 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 28 heures :

28 heures de présentiel (MSP/ APP)

Encadrement

1 Formateur accompagnateur pour 3 stagiaires en présentiel

1 logisticien

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06

Matériel de transmission

Matériel de sauvetage

Matériels adaptés aux risques particuliers du département (SDACR)

Vecteurs nautiques, 1 embarcation par équipe de 4 hommes

Matériel de retournement

Matériel de remorquage

Vêtements isothermiques, palmes, masque, tuba

Matériels de sécurité, casques, cordes de sécurité etc...

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- Evaluation écrite, CROC portant sur l'ensemble du programme (durée 1h)
*Note d'au moins 12/20 détermine l'aptitude pour cette épreuve
- Evaluation pratique, réalisée sous la forme d'un contrôle continu

Cette épreuve est évaluée « apte – inapte »

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé leur formation se voit délivrer un diplôme de « Nageur Sauveteur Côtier».

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	A déterminer	A définir

Contact

Organisateur :
Lt HC Christian GASTAUD

Téléphone :
04.92.13.46.50

Mail :
Christian.gastaud@sdis06.fr

Assistante :
Elodie VILLEMIN

Téléphone :
04.92.13.46.60

Mail :
elodie.villemin@sdis06.fr

Formation Surveillant de Baignade et Activités Nautiques (code SBAN 2020- XX)

Objectifs de la formation

Assurer la surveillance des baignades et activité nautique dont l'organisation est confiée au SDIS06

Public

Sapeur-Pompier Professionnel et/ou Sapeur-Pompier Volontaire

Prérequis

BNSSA ou BEESAN

Effectif autorisé

12 à 15 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 40 heures :

40 heures

Encadrement

1 Formateur accompagnateur pour 3 stagiaires en présentiel

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06

Matériel de transmission

Matériel de sauvetage

Matériels adaptés aux risques particuliers du département (SDACR)

Vecteurs nautiques, 1 embarcation par équipe de 4 hommes

Palmes, masque, tuba

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- Evaluation écrite, sous forme d'un questionnaire sur les domaines mentionnés en activités principales

*Note d'au moins 12/20 détermine l'aptitude pour cette épreuve

- Evaluation pratique de secourisme sous forme de mise en situation

Epreuves sportives organisées et contrôlées dans les conditions fixées par l'arrêté du 20 décembre 1996 susvisé, à l'exception de l'épreuve de natation

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé leur formation se voit délivrer une attestation valable 5 ans.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
7 ou 8 sessions	A déterminer	A définir

Contact

Organisateur :
Lt HC Christian GASTAUD

Téléphone :
04.92.13.46.50

Mail :
Christian.gastaud@sdis06.fr

Assistante :
Elodie VILLEMIN

Téléphone :
04.92.13.46.60

Mail :
elodie.villemin@sdis06.fr

Formation de Recyclage du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (code MABNSSA 2020- XX)

Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de surveillant de baignade et des activités nautiques

Public

Sapeur-Pompier Professionnel et/ou Sapeur-Pompier Volontaire détenteur du BNSSA et ayant participé activement à la surveillance des baignades durant les saisons 2018-2019

Prérequis

BNSSA ou Recyclage BNSSA ayant été acquis durant l'année 2014

Effectif autorisé

12 à 15 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 24 heures :

24 heures de présentiel (MSP/ APP)

Encadrement

1 Formateur accompagnateur pour 4 stagiaires en présentiel

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06

Matériel de sauvetage

Palmes, masque, tuba

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Epreuve n°1 : parcours de sauvetage aquatique en continu de 100m

Epreuve n°2 : Secours à une personne en milieu aquatique

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer une attestation valable 5 ans.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
2 sessions	A déterminer	A définir

Contact

Organisateur :
Lt HC Christian GASTAUD

Téléphone :
04.92.13.46.50

Mail :
Christian.gastaud@sdis06.fr

Assistante :
Elodie VILLEMEN

Téléphone :
04.92.13.46.60

Mail :
elodie.villemin@sdis06.fr

Formation de Conducteur Engin-Pompe mention PL « COD1PL » (code COD1PL 2020- XX)

Objectifs de la formation

Maîtriser la mise en œuvre de la pompe et l'alimentation spécifique d'un véhicule incendie urbain.

Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire âgé d'au moins de 21 ans, titulaire du permis C en cours de validité et affecté dans un Cis doté d'engin-pompe.

Prérequis

Être certifié en qualité de :

Equipier
CODSSR

Effectif autorisé

5 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 32 heures :

8 heures de Formation Ouverte A Distance (FOAD)
24 heures de présentiel (MSP/ APP)

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié
« Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 5 stagiaires en présentiel

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06
1 FPTL
Formation Ouverte A Distance
Mises en situation professionnelle
Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- De l'atteinte des performances visées au travers de deux Mises en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.
- De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM proposé en FOAD pour chaque module.

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage. Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « conducteur engin pompe mention PL », COD1 PL.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	A définir	Compagnie Cannes
Session 2	A définir	Compagnie Cannes
Session 3	A définir	Compagnie Grasse
Session 4	A définir	Compagnie Grasse
Session 5	A définir	Compagnie Antibes
Session 6	A définir	Compagnie Antibes
Session 7	A définir	Compagnie Cagnes sur Mer
Session 8	A définir	Compagnie Cagnes sur Mer
Session 9	A définir	Compagnie Nice
Session 10	A définir	Compagnie Nice
Session 11	A définir	Compagnie Pays Mentonnais
Session 12	A définir	Compagnie Pays Mentonnais
Session 13	A définir	Compagnie Pays Niçois
Session 14	A définir	Compagnie Pays Niçois
Session 15	A définir	Compagnie Pays Niçois
Session 16	A définir	Compagnie Pays Niçois

Contact

Organisateur :

A/C Patrick HAREUX

Téléphone :

04.92.13.46.56

Mail :

Patrick.hareux@sdis06.fr

Assistante :

Elodie VILLEMIN

Téléphone :

04.92.13.46.60

Mail :

Elodie.villemin@sdis06.fr

Remarques

Formations décentralisées au niveau des compagnies.

Formation de Conducteur de véhicule tout terrain « COD2PL »

(code COD2PL 2020- XX)

Objectifs de la formation

Maîtriser la mise en œuvre des techniques spécifiques à la conduite d'un CCF en toute sécurité.

Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire âgé d'au moins de 21 ans, titulaire du permis C en cours de validité et affecté dans un Cis doté de CCF.

Prérequis

Être certifié en qualité de :

COD1PL

FDF1

Effectif autorisé

8 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 48 heures :

8 heures de Formation Ouverte A Distance (FOAD)

40 heures de présentiel (MSP/ APP)

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié « Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 2 stagiaires en présentiel

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06

1 VLTT / 4 CCF / 2 VTP

Formation Ouverte A Distance

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.
- De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM proposé en FOAD pour chaque module.

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage. Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer un diplôme de « conducteur véhicule tout terrain mention PL », COD2 PL.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	Du 2 au 6 mars 2020	ECASC VALABRE
Session 2	Du 30 mars au 3 avril 2020	ECASC VALABRE
Session 3	Du 6 au 10 avril 2020	ECASC VALABRE
Session 4	Du 20 au 24 avril 2020	ECASC VALABRE
Session 5	Du 5 au 9 octobre 2020	ECASC VALABRE
Session 6	Du 12 au 16 octobre 2020	ECASC VALABRE
Session 7	Du 19 au 23 octobre 2020	ECASC VALABRE
Session 8	Du 26 au 30 octobre 2020	ECASC VALABRE

Contact

Organisateur :
A/C Patrick HAREUX

Téléphone :
04.92.13.46.56

Mail :
Patrick.hareux@sdis06.fr

Assistante :
Elodie VILLEMIN

Téléphone :
04.92.13.46.60

Mail :
Elodie.villemin@sdis06.fr

Remarques

La formation comprend 5 jours de présentiel à l'ECASC de Valabre dont 02h00 de conduite de nuit.

Formation de Conducteur à la Sensibilisation à la Sécurité Routière « CODSSR » (code CODSSR 2020- XX)

Objectifs de la formation

Maîtriser la conduite préventive et le risque routier au sein du département.

Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire, titulaire depuis au moins 3 ans du permis B (hors période probatoire).

Prérequis

Être certifié en qualité de :

Equipier
Effectif autorisé

8 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 8 heures :

E-learning
8 heures de présentiel (MSP/ APP)

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié
« Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 4 stagiaires en présentiel

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06
1 VL / 1 VSAV
Formation Ouverte A Distance
Mises en situation professionnelle
Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM proposé en FOAD pour chaque module.

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « conducteur à la sensibilisation à la sécurité routière » CODSSR.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	A définir	Compagnie Cannes
Session 2	A définir	Compagnie Grasse
Session 3	A définir	Compagnie Grasse
Session 4	A définir	Compagnie Antibes
Session 5	A définir	Compagnie Cagnes sur mer
Session 6	A définir	Compagnie Cagnes sur mer
Session 7	A définir	Compagnie Nice
Session 8	A définir	Compagnie Pays Mentonnais
Session 9	A définir	Compagnie Pays Niçois
Session 10	A définir	Compagnie Pays Niçois

Contact

Organisateur :
A/C Patrick HAREUX

Téléphone :
04.92.13.46.56

Mail :
Patrick.hareux@sdis06.fr

Assistante :
Elodie VILLEMIN

Téléphone :
04.92.13.46.60

Mail :
Elodie.villemin@sdis06.fr

Formation complémentaire de Conducteur d'un Moyen Élévateur Aérien du Groupe A « COD6GA » (code COD6GA 2020- XX)

Objectifs de la formation

Maîtriser la mise en œuvre d'un Moyen Élévateur Aérien spécifique au Groupe A tout en respectant les règles de sécurité.

Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire, figurant sur la liste opérationnelle départementale des conducteurs MEA titulaire de l'UV COD6.

Prérequis

Être certifié en qualité de :

COD6
Effectif autorisé

6 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 8 heures :

8 heures de présentiel (MSP/ APP)

Encadrement

1 Formateur accompagnateur pour 6 stagiaires en présentiel

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06
1 MEA spécifique au Groupe A
Mises en situation professionnelle
Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'acquisition assure la traçabilité des activités d'apprentissage. Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « conducteur de Moyen Elevateur Aérien Groupe A » COD6 GA.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	Le 12 mai 2020	Compagnie Nice
Session 2	Le 13 mai 2020	Compagnie Nice
Session 3	Le 14 mai 2020	Compagnie Nice
Session 4	Le 15 mai 2020	Compagnie Nice

Contact

Organisateur :
A/C Patrick HAREUX

Téléphone :
04.92.13.46.56

Mail :
Patrick.hareux@sdis06.fr

Assistante :
Elodie VILLEMIN

Téléphone :
04.92.13.46.60

Mail :
Elodie.villemin@sdis06.fr

Formation complémentaire de Conducteur d'un Moyen Elévateur Aérien du Groupe C « COD6GC » (code COD6GC 2020- XX)

Objectifs de la formation

Maîtriser la mise en œuvre d'un Moyen Elévateur Aérien spécifique au Groupe C tout en respectant les règles de sécurité.

Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire, figurant sur la liste opérationnelle départementale des conducteurs MEA titulaire de l'UV COD6.

Prérequis

Être certifié en qualité de :

COD6

Effectif autorisé

6 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 8 heures :

8 heures de présentiel (MSP/ APP)

Encadrement

1 Formateur accompagnateur pour 6 stagiaires en présentiel

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06

1 MEA spécifique au Groupe C

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition.

Une fiche d'auto-évaluation d'acquisition assure la traçabilité des activités d'apprentissage. Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « conducteur de Moyen Elévateur Aérien Groupe C » COD6 GC.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	Le 19 mai 2020	Compagnie Nice
Session 2	Le 20 mai 2020	Compagnie Nice

Contact

Organisateur :
A/C Patrick HAREUX

Téléphone :
04.92.13.46.56

Mail :
Patrick.hareux@sdis06.fr

Assistante :
Elodie VILLEMIN

Téléphone :
04.92.13.46.60

Mail :
Elodie.villemin@sdis06.fr

Formation de Formateur à l'utilisation du freinographe « CODFORFREIN » (code CODFORFREIN 2020- XX)

Objectifs de la formation

Maîtriser les outils pédagogiques spécifiques à la sensibilisation à la sécurité routière.

Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire, inscrits sur la liste départementale « accompagnateur de proximité » ou « formateur accompagnateur »

Prérequis

Être certifié en qualité de :

Sous-officier
COD1PL / COD2PL

Effectif autorisé

8 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 8 heures :

E-learning
8 heures de présentiel (MSP/ APP)

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié
« Accompagnateur de proximité »
1 Formateur accompagnateur pour 4 stagiaires en présentiel

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06
1 VL / 1 VSAV
Formation Ouverte A Distance
Mises en situation professionnelle
Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition.

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'acquisition assure la traçabilité des activités d'apprentissage. Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « Formateur à l'utilisation du freinographe » CODFORFREIN.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	Le 30 janvier 2020	Compagnie Cagnes sur mer
Session 2	Le 31 janvier 2020	Compagnie Cagnes sur mer
Session 3	Le 3 février 2020	Compagnie Pays niçois
Session 4	Le 4 février 2020	Compagnie Pays niçois
Session 5	Le 6 février 2020	Compagnie Nice
Session 6	Le 7 février 2020	Compagnie Nice
Session 7	Le 10 février 2020	Compagnie Cannes
Session 8	Le 11 février 2020	Compagnie Cannes
Session 9	Le 13 février 2020	Compagnie Pays Mentonnais
Session 10	Le 14 février 2020	Compagnie Pays Mentonnais
Session 11	Le 17 février 2020	Compagnie Antibes
Session 12	Le 18 février 2020	Compagnie Antibes
Session 13	Le 20 février 2020	Compagnie Grasse
Session 14	Le 21 février 2020	Compagnie Grasse

Contact

Organisateur :

A/C Patrick HAREUX

Téléphone :

04.92.13.46.56

Mail :

Patrick.hareux@sdis06.fr

Assistante :

Elodie VILLEMIN

Téléphone :

04.92.13.46.60

Mail :

Elodie.villemin@sdis06.fr

Formation Permis C code des marchés « CODC » (code CODC 2020-XX)

Objectifs de la formation

Acquérir l'aptitude à la conduite des véhicules d'un PTAC > 3,5 T.

Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire âgé d'au moins de 21 ans, titulaire du permis B depuis au moins 3 ans

Prérequis

Être certifié en qualité de :

FI

Effectif autorisé

10 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 140 heures (Code de la route 35h00 + Plateau – Circulation 105h00)

Encadrement

Auto-école extérieure

Organisation générale :

La formation se déroule par sessions de 3 ou 4 semaines consécutives, selon la nécessité de validation de la partie code de la route ou pas, sous la forme d'un stage bloqué.

Durée de la formation :

Module : « Code de la Route ».....35h00

Effectifs :9 Apprenants minimum

Horaires :08h30-12h00/13h00-16h30

Modalités d'évaluation des acquis : Epreuve théorique générale (ETG) à l'issue de la formation selon les places d'examen attribuées par la Préfecture.

Module : « Plateau/Circulation ».....105h00

Effectifs :4 Apprenants maximum par véhicule

Horaires :08h30-12h00/13h00-16h30 (possibilité d'horaires décalés en conduite)

Modalités d'évaluation des acquis : Epreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie C « Hors-circulation et Circulation » à l'issue de la formation selon les places d'examen attribuées par les services Préfectoraux.

Rappel : Selon les différents modules, l'attribution des dates et des places d'examen sont soumises à l'autorité du service des permis de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Hébergement restauration

Module : « Code de la Route »

Le bénéficiaire dispose de la prise en compte de la restauration du midi.

Module : « Plateau/Circulation »

Prise en compte uniquement lorsque l'agent est convoqué pour la matinée.

Dispositions

Pour être éligible à cet acte d'engagement, le bénéficiaire doit avoir été proposé par son chef de groupement et retenu par les services du groupement fonctionnel « Formation » dans le cadre du plan de formation annuel.

Le bénéficiaire est considéré comme étant en service commandé en cas d'accident survenu sur le trajet entre son domicile et l'auto-école. A ce titre, il est réputé couvert pour les accidents dont il pourrait être victime, à l'exclusion des dommages matériels qui sont pris en charge par l'assureur de son véhicule.

En cas d'accident survenu lorsque le bénéficiaire est situé dans le véhicule appartenant à l'auto-école (qu'il soit conducteur ou passager), c'est l'assurance de cette dernière qui devra être actionnée, tant pour les dommages matériels que pour les dommages corporels causés au bénéficiaire comme aux tiers.

Le bénéficiaire s'engage à servir le SDIS pour une période minimale de trois ans. Dans le cas contraire, le SDIS est en droit de réclamer le remboursement des sommes versées, au titre dudit permis, au prorata du temps restant à couvrir.

Tout litige pouvant survenir dans l'application du présent acte d'engagement est du ressort du Tribunal Administratif de Nice.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	A définir	ECF NICE
Session 2	A définir	ECF NICE
Session 3	A définir	ECF NICE

Contact

Organisateur :
A/C Patrick HAREUX

Téléphone :
04.92.13.46.56

Mail :
Patrick.hareux@sdis06.fr

Assistante :

Téléphone :

Mail :

Formation Permis C sous conventions « CODC » (code CODC 2020- XX)

Objectifs de la formation

Acquérir l'aptitude à la conduite des véhicules d'un PTAC > 3,5 T.

Public

Sapeur-Pompier Volontaire âgé d'au moins de 21 ans, titulaire du permis B depuis au moins 3 ans

Prérequis

Être certifié en qualité de :

FI

Effectif autorisé

24 stagiaires après validation signature convention

Durée

La durée de la formation est de 140 heures (Code de la route 35h00 + Plateau – Circulation 105h00)

Encadrement

Auto-école au choix du stagiaire

Organisation générale :

Le SDIS s'engage à rembourser au bénéficiaire, dès lors qu'il est lauréat de l'examen, le coût supporté par ce dernier pour l'obtention de son permis poids lourd (permis C). Le montant du remboursement est plafonné à hauteur de **2100 €**.

Le bénéficiaire dispose d'une période de **12 mois** à compter de la date de signature de la convention pour réaliser sa formation auprès de l'organisme de son choix et obtenir son permis C.

Pour être éligible à cette convention, le bénéficiaire doit avoir été proposé par son chef de groupement et retenu par les services du groupement fonctionnel « Formation » dans le cadre du plan de formation annuel.

Sous peine de caducité, la signature de la convention doit être préalable à l'inscription auprès de l'organisme formateur.

Pour l'obtention du remboursement, le bénéficiaire devra présenter aux services de la direction, la facture de l'organisme formateur et le certificat de réussite à l'examen. Le SDIS ne saurait rembourser toute autre dépense que celle relative à la stricte formation.

Le bénéficiaire est considéré comme étant en service commandé en cas d'accident survenu sur le trajet entre son domicile et l'auto-école. A ce titre, il est réputé couvert pour les accidents dont il pourrait être victime, à l'exclusion des dommages matériels qui sont pris en charge par l'assureur de son véhicule.

En cas d'accident survenu lorsque le bénéficiaire est situé dans le véhicule appartenant à l'auto-école (qu'il soit conducteur ou passager), c'est l'assurance de cette dernière qui devra être actionnée, tant pour les dommages matériels que pour les dommages corporels causés au bénéficiaire comme aux tiers.

Le bénéficiaire s'engage à servir le SDIS pour une période minimale de trois ans. Dans le cas contraire, le SDIS est en droit de réclamer le remboursement des sommes versées, au titre dudit permis, au prorata du temps restant à couvrir.

Tout litige pouvant survenir dans l'application de la présente convention est du ressort du Tribunal Administratif de Nice.

Planification

Compagnie Nice	A définir
Compagnie Cannes	A définir
Compagnie Grasse	A définir
Compagnie Antibes	A définir
Compagnie Cagnes sur Mer	A définir
Compagnie Pays Niçois	A définir
Compagnie Pays Mentonnais	A définir

Contact

Organisateur :
A/C Patrick HAREUX

Téléphone :
04.92.13.46.56

Mail :
Patrick.hareux@sdis06.fr

Assistante :

Téléphone :

Mail :

Maintien des acquis du Conducteur à la Sensibilisation à la Sécurité Routière « MACODSSR » (code MACODSSR 2020- XX)

Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ces compétences à la conduite préventive et au risque routier au sein du département.

Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire, titulaire depuis au moins 3 ans du permis B (hors période probatoire) faisant partie de la liste opérationnelle des conducteurs VSAV.

Prérequis

Être certifié en qualité de :

Equipier
CODSSR

Effectif autorisé

4 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 4 heures :

4 heures de présentiel (MSP/ APP)

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié « Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur ou accompagnateur de proximité pour 4 stagiaires en présentiel

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06
1 VL
Mises en situation professionnelle
Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

- De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'accompagnement assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur le maintien des acquis opérationnel du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « Maintien des acquis du conducteur à la sensibilisation à la sécurité routière » MACODSSR.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
14 sessions	A définir	Compagnie Cannes
14 sessions	A définir	Compagnie Grasse
14 sessions	A définir	Compagnie Antibes
14 sessions	A définir	Compagnie Cagnes sur mer
14 sessions	A définir	Compagnie Nice
14 sessions	A définir	Compagnie Pays Mentonnais
14 sessions	A définir	Compagnie Pays Niçois

Contact

Organisateur :
A/C Patrick HAREUX

Téléphone :
04.92.13.46.56

Mail :
Patrick.hareux@sdis06.fr

Assistante :

Téléphone :

Mail :

Remarques

Validation par webmac

Formation de Maintien des acquis du Conducteur Engin Pompe mention PL « MACOD1PL » (MACOD1PL 2020- XX)

Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de conducteur engin-pompe.

Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire âgé d'au moins de 21 ans, titulaire du permis C en cours de validité et ayant l'UV COD1PL supérieur ou égal à 3 ans.

Prérequis

Être certifié en qualité de :

COD1PL

Effectif autorisé

4 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 4 heures :

4 heures de présentiel (MSP/ APP)

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié
« Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 4 stagiaires en présentiel

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06

1 FPTL

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

- De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'accompagnement assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur le maintien des acquis opérationnel du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « Maintien des acquis conducteur engin-pompe mention PL », MACOD1PL.

Planification

15 sessions	A définir	Compagnie Cannes
15 sessions	A définir	Compagnie Grasse
15 sessions	A définir	Compagnie Antibes
15 sessions	A définir	Compagnie Cagnes sur mer
15 sessions	A définir	Compagnie Nice
15 sessions	A définir	Compagnie Pays Mentonnais
15 sessions	A définir	Compagnie Pays Niçois

Contact

Organisateur :
A/C Patrick HAREUX

Téléphone :
04.92.13.46.56

Mail :
Patrick.hareux@sdis06.fr

Assistante :

Téléphone :

Mail :

Remarques

Validation par webmac

Formation de Maintien des acquis du Conducteur de véhicule tout terrain « MACOD2PL » (code MACOD2PL 2020- XX)

Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de conducteur d'un CCF en toute sécurité.

Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire titulaire de l'UV COD2PL supérieure ou égale à 5 ans.

Prérequis

Être certifié en qualité de :

COD2PL

Effectif autorisé

18 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 8 heures :

8 heures de présentiel (MSP/ APP)

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié « Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 3 stagiaires en présentiel

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06

1 VLTT / 6 CCF / 2 VTP

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'accompagnement assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur le maintien des acquis opérationnel du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « Maintien des acquis de conducteur véhicule tout terrain mention PL », MACOD2PL.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	Le 9 mars 2020	ECASC VALABRE
Session 2	Le 10 mars 2020	ECASC VALABRE
Session 3	Le 11 mars 2020	ECASC VALABRE
Session 4	Le 12 mars 2020	ECASC VALABRE
Session 5	Le 13 mars 2020	ECASC VALABRE
Session 6	Le 16 mars 2020	ECASC VALABRE
Session 7	Le 17 mars 2020	ECASC VALABRE
Session 8	Le 18 mars 2020	ECASC VALABRE
Session 9	Le 19 mars 2020	ECASC VALABRE
Session 10	Le 20 mars 2020	ECASC VALABRE
Session 11	Le 23 mars 2020	ECASC VALABRE
Session 12	Le 24 mars 2020	ECASC VALABRE
Session 13	Le 25 mars 2020	ECASC VALABRE
Session 14	Le 26 mars 2020	ECASC VALABRE
Session 15	Le 27 mars 2020	ECASC VALABRE
Session 16	Le 14 avril 2020	ECASC VALABRE
Session 17	Le 15 avril 2020	ECASC VALABRE
Session 18	Le 16 avril 2020	ECASC VALABRE
Session 19	Le 17 avril 2020	ECASC VALABRE

Formation Maintien des acquis de Conducteur d'un Moyen Elévateur Aérien du Groupe D « MACOD6GD » (code MACOD6GD 2020- XX)

Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de conducteur d'un Moyen Elévateur Aérien spécifique au Groupe D tout en respectant les règles de sécurité.

Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire, figurant sur la liste opérationnelle départementale des conducteurs MEA titulaire de l'UV COD6 GD supérieure ou égale à 3 ans.

Prérequis

Être certifié en qualité de :

COD6GD

Effectif autorisé

2 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 8 heures :

8 heures de présentiel (MSP/ APP)

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié « Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 2 stagiaires en présentiel

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06

1 MEA spécifique au Groupe D

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'accompagnement assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur le maintien des acquis opérationnel du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « Maintien des acquis conducteur de Moyen Elévateur Aérien Groupe D » MACOD6GD.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
4 sessions	A définir	Compagnie Cannes
4 sessions	A définir	Compagnie Cagnes sur Mer
4 sessions	A définir	Compagnie Antibes

Contact

Organisateur :
A/C Patrick HAREUX

Téléphone :
04.92.13.46.56

Mail :
Patrick.hareux@sdis06.fr

Assistante :

Téléphone :

Mail :

Formation Maintien des acquis de Conducteur d'un Moyen Elévateur Aérien du Groupe E « MACOD6GE » (code MACOD6GE 2020- XX)

Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de conducteur d'un Moyen Elévateur Aérien spécifique au Groupe E tout en respectant les règles de sécurité.

Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire, figurant sur la liste opérationnelle départementale des conducteurs MEA. titulaire de l'UV COD6 GE supérieure ou égale à 3 ans.

Prérequis

Être certifié en qualité de :

COD6GE

Effectif autorisé

2 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 8 heures :

8 heures de présentiel (MSP/ APP)

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié « Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 2 stagiaires en présentiel

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06

1 MEA spécifique au Groupe E

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'accompagnement assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur le maintien des acquis opérationnel du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « Maintien des acquis conducteur de Moyen Elévateur Aérien Groupe E » MACOD6GE.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
12 sessions dont 5 *	A définir	Compagnie Nice
7 sessions	A définir	Compagnie Pays Mentonnais
6 sessions	A définir	Compagnie Grasse
6 sessions	A définir	Compagnie Antibes
9 sessions	A définir	Compagnie Cagnes sur Mer

Contact

Organisateur :
A/C Patrick HAREUX

Téléphone :
04.92.13.46.56

Mail :
Patrick.hareux@sdis06.fr

Assistante :

Téléphone :

Mail :

Remarques

(*) correspond uniquement au maintien des acquis des conducteurs de type EPCXS 32 METZ du CIS Magnan

Formation Maintien des acquis de Conducteur d'un Moyen Elévateur Aérien du Groupe F « MACOD6GF » (code MACOD6GF 2020- XX)

Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de conducteur d'un Moyen Elévateur Aérien spécifique au Groupe F tout en respectant les règles de sécurité.

Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire, figurant sur la liste opérationnelle départementale des conducteurs MEA titulaire de l'UV COD6 GF supérieure ou égale à 3 ans.

Prérequis

Être certifié en qualité de :

COD6GF

Effectif autorisé

2 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 8 heures :

8 heures de présentiel (MSP/ APP)

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié
« Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 2 stagiaires en présentiel

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06

1 MEA spécifique au Groupe F

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'accompagnement assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur le maintien des acquis opérationnel du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « Maintien des acquis conducteur de Moyen Elévateur Aérien Groupe F » MACOD6GF.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
2 sessions	A définir	Compagnie Nice
3 sessions	A définir	Compagnie Grasse
5 sessions	A définir	Compagnie Cagnes sur Mer

Contact

Organisateur :
A/C Patrick HAREUX

Téléphone :
04.92.13.46.56

Mail :
Patrick.hareux@sdis06.fr

Assistante :

Téléphone :

Mail :

Formation Maintien des acquis de Conducteur d'un Moyen Elévateur Aérien du Groupe G « MACOD6GG » (code MACOD6GG 2020- XX)

Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de conducteur d'un Moyen Elévateur Aérien spécifique au Groupe G tout en respectant les règles de sécurité.

Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire, figurant sur la liste opérationnelle départementale des conducteurs MEA titulaire de l'UV COD6 GG supérieure ou égale à 3 ans.

Prérequis

Être certifié en qualité de :

COD6GG

Effectif autorisé

2 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 8 heures :

8 heures de présentiel (MSP/ APP)

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié « Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 2 stagiaires en présentiel

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06

1 MEA spécifique au Groupe G

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'accompagnement assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur le maintien des acquis opérationnel du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « Maintien des acquis conducteur de Moyen Elévateur Aérien Groupe G » MACOD6GG.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
6 sessions	A définir	Compagnie Cannes

Contact

Organisateur :
A/C Patrick HAREUX

Téléphone :
04.92.13.46.56

Mail :
Patrick.hareux@sdis06.fr

Assistante :

Téléphone :

Mail :

Formation Maintien des acquis de Formateur de conducteur de Moyen Elévateur Aérien du Groupe D et E « MAFORCOD6GD /«MAFORCOD6GE» (code MAFORCOD6D 2020- XX) (code MAFORCOD6E 2020- XX)

Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de formateur de conducteur de Moyen Elévateur Aérien spécifique au Groupe D et E tout en respectant les règles de sécurité.

Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire, figurant sur la liste opérationnelle départementale des conducteurs MEA titulaire de l'UV FORCOD6 GD ou l'UV FORCOD6 GE supérieure ou égale à 3 ans.

Prérequis

Être certifié en qualité de :

FORCOD6GD et FORCOD6GE

Effectif autorisé

6 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 8 heures :

8 heures de présentiel (MSP/ APP)

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié « Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 6 stagiaires en présentiel

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06

1 MEA spécifique au Groupe D ou E

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'accompagnement assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur le maintien des acquis opérationnel du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « Maintien des acquis de formateur du conducteur de Moyen Elévateur Aérien Groupe D ou E » MAFORCOD6GD ou MAFORCOD6GE

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	5 mai 2020	Compagnie Grasse
Session 2	6 mai 2020	Compagnie Grasse

Contact

Organisateur :
A/C Patrick HAREUX

Téléphone :
04.92.13.46.56

Mail :
Patrick.hareux@sdis06.fr

Assistante :

Téléphone :

Mail :

Formation Maintien des acquis du Conducteur de transport de matière dangereuse TMD « MACODTMD » (code MACODTMD 2020- XX)

Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de conducteur de véhicule de carburant (kérosène, super et gasoil) du SDIS

Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire, figurant sur la liste opérationnelle départementale des conducteurs TMD arrivant en fin de validité du certificat ADR.

Prérequis

Être certifié en qualité de :

CODTMD

Effectif autorisé

12 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 24 heures :

24 heures de présentiel (MSP/ APP)

Encadrement

1 Formateur d'une société agréée à l'obtention de l'ADR

Moyens pédagogiques et techniques

Salle du CFD 06

Dispositif de suivi et d'évaluation

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'accompagnement assure la traçabilité des activités d'apprentissage par domaine d'activité.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur le maintien des acquis opérationnel du stagiaire.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation ADR

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
1 session	Du 27 au 29 janvier 2020	CEPARI

Contact

Organisateur :
A/C Patrick HAREUX

Téléphone :
04.92.13.46.56

Mail :
Patrick.hareux@sdis06.fr

Assistante :

Téléphone :

Mail :

Formation Maintien des acquis sur l'utilisation du matériel de force « MAMATFORC » (code MAMATFORC 2020- XX)

Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de manipulateur des outils d'auto dégagement titulaire de l'UV MATFORC supérieure ou égale à 3

Public

PATS affectés au GF6

Prérequis

Être certifié en qualité de :

MATFORC

Effectif autorisé

8 stagiaires par session

Durée

La durée de la formation est de 8 heures :

8 heures de présentiel (MSP/ APP)

Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié
« Accompagnateur de proximité »

2 Formateurs accompagnateur pour 8 stagiaires en présentiel

Moyens pédagogiques et techniques

Salle du CFD 06

Dispositif 1 CCF / 1 PORTE BERCE / MAT FORCE / 1 DEPANNEUSE / 1 VL

Dispositif de suivi et d'évaluation

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

- De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'accompagnement assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur le maintien des acquis opérationnel du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de maintien des acquis.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	9 juin 2020	St Vallier
Session 2	10 juin 2020	St Vallier
Session 3	11 juin 2020	St Vallier

Contact

Organisateur :
A/C Patrick HAREUX

Téléphone :
04.92.13.46.56

Mail :
Patrick.hareux@sdis06.fr

Assistante :

Téléphone :

Mail :

Formation d'accompagnateur de proximité (code APROX- 2020- XX)

Objectifs de la formation

Développer les compétences utiles à l'exercice d'un accompagnement de proximité au sein de son unité.

Public

Sapeur-Pompier Professionnel et volontaire
Prérequis

A minima avoir un grade de sous-officier

Effectif autorisé

12 stagiaires par session maximum

Durée

La durée de la formation est de 32 heures

Encadrement

1 Formateur accompagnateur pour 6 stagiaires

Moyens pédagogiques et techniques

Salle de cours
Matériels pédagogiques du CFD

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est formative.

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer une attestation « Accompagnateur de proximité ».

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
A définir	A définir	A définir

Contact

Organisateur :
Cne Olivier JAVELLE

Téléphone :
04.92.13.46.45

Mail :
Olivier.javelle@sdis06.fr

Assistante :
Mme DOS PASSOS

Téléphone :
04.92.13.46.28.

Mail :
Francisca.dos-
passos@sdis06.fr

Formation de Chef de salle opérationnelle (code CDSO- 2020- XX)

Objectifs de la formation

Assuré la responsabilité et le fonctionnement d'une salle opérationnelle

Public

Sapeur-Pompier Professionnel

Prérequis

Officier titulaire du grade à minima de Lieutenant 2^{ème} classe et affecté au GFA

Effectif autorisé

12 stagiaires par session maximum

Durée

La durée de la formation est de 120 heures

Encadrement

1 Formateur pour 6 stagiaires
Intervenants CNFPT

Moyens pédagogiques et techniques

Salle de cours
Salle opérationnelle

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.
Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé leur formation se voit délivrer un diplôme de « Chef de salle opérationnelle »

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
CDSO-2020-1	A définir	A définir

Contact

Organisateur :

Téléphone :

Mail :

Assistante :

Téléphone :

Mail :

Remarques

En partie, ce parcours de professionnalisation est porté en collaboration avec le CNFPT

Formation de spécialisation pistolet hypodermique (code GSAPIST-2020- XX)

Objectifs de la formation

Maîtriser l'utilisation du pistolet hypodermique dans le cadre du sauvetage animalier

Public

Sapeur-Pompier Volontaire et Professionnel

Prérequis

Etre équipier GSA

Effectif autorisé

12 stagiaires par session maximum

Durée

La durée de la formation est de 8 heures

Encadrement

1 Formateur pour 6 stagiaires
Compétences visées

Etre capable d'utiliser en sécurité un projecteur hypodermique.
Etre capable de mettre en œuvre les matériels associés (télémètre, abaque d'utilisation)

Moyens pédagogiques et techniques

Salle de cours
Projecteur
Cible 3D
Matériels associés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage. Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
GSA-hyp-2020-1	1 ^{er} trimestre 2020	Bar sur Loup

Contact

Organisateur :
A/C JM BILQUEZ

Téléphone :
04.92.13.46.52

Mail :
jean-marc.bilquez@sdis06.fr

Assistante :
Valérie CIAVALDINI

Téléphone :
04.93.13.46.49

Mail :
Valerie.ciavaldini@sdis06.fr

Préformation CYN module A (code CYNA- 2020- XX)

Objectifs de la formation

Identifier les différentes utilisations du chien chez les sapeurs-pompiers

Public

Sapeur-Pompier Professionnel et volontaire

Prérequis

Sans objet

Effectif autorisé

12 stagiaires par session maximum

Durée

La durée de la formation est de 15 heures

Encadrement

1 Formateur pour 6 stagiaires

Moyens pédagogiques et techniques

Salle de cours

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage. Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
CYNA-2020-1	A définir	A définir

Contact

Organisateur :
A/C JM BILQUEZ

Téléphone :
04.92.13.46.52

Mail :
jean-
marc.bilquez@sdis06.fr

Assistante :
Valérie CIAVALDINI

Téléphone :
04.93.13.46.49

Mail :
Valerie.ciavaldini@sdis06.fr

Formation des référents HYGIENE (code RéfHYG- 2020- XX)

Objectifs de la formation

Appliquer et contrôler les règles d'hygiène et les protocoles de désinfection des VSAV dans son CIS

Public

Sapeur-Pompier Volontaire et Professionnel

Prérequis

Sapeur-pompier professionnel et volontaire

Effectif autorisé

14 stagiaires par session maximum

Durée

La durée de la formation est de 16 heures

Encadrement

1 Formateur pour 6 stagiaires

Moyens pédagogiques et techniques

Salle de cours

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation n'est pas certificative.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
RéfHYG-2020-1	A définir	A définir

Contact

Organisateur :
A/C JM BILQUEZ

Téléphone :
04.92.13.46.52

Mail :
jean-marc.bilquez@sdis06.fr

Assistante :
Elodie VILLEMIN

Téléphone :
04.93.13.46.60

Mail :
elodie.villemin@sdis06.fr

Formation de maintien des acquis et de perfectionnement Formateur de premiers secours (code FMAFPS 2020- XX)

Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de formateurs aux premiers secours

Public

formateur de premiers secours

Prérequis

Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel inscrit sur la liste d'aptitude des formateurs aux premiers secours

Effectif autorisé

12 stagiaires

Durée

La durée de la formation est de 8 heures

Encadrement

1 formateur de formateur de premiers secours pour 6 stagiaires

Moyens pédagogiques et techniques

Salle de cours
Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation n'est pas certificative.

Planification

A définir

Contact

Organisateur :
A/C JM BILQUEZ

Téléphone :
04.92.13.46.52

Mail :
jean-marc.bilquez@sdis06.fr

Assistante :
Cécile COURCY

Téléphone :
04.93.13.46.51

Mail :
cecile.courcy@sdis06.fr

Séminaire Formateur de formateur aux premiers secours (code FMAFPS 2020- XX)

Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de formateurs de formateurs aux premiers secours

Public

Formateur de formateur de premiers secours

Prérequis

Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel inscrit sur la liste d'aptitude des formateurs de formateurs aux premiers secours

Effectif autorisé

12 à 24 stagiaires

Durée

La durée de la formation est de 8 heures

Encadrement

1 instructeur de secourisme pour 6 stagiaires

Moyens pédagogiques et techniques

Salle de cours
Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation n'est pas certificative.

Planification

A définir

Contact

Organisateur :
A/C JM BILQUEZ

Téléphone :
04.92.13.46.52

Mail :
jean-marc.bilquez@sdis06.fr

Assistante :
Cécile COURCY

Téléphone :
04.93.13.46.51

Mail :
cecile.courcy@sdis06.fr

Formation de maintien des acquis et de perfectionnement Accompagnateur de proximité (code FMA-APROX 2020- XX)

Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de formateurs

Public

Sapeur-pompier volontaire et professionnel

Prérequis

Sapeur-pompier titulaire de la formation d'Accompagnateur de proximité

Effectif autorisé

12 stagiaires

Durée

La durée de la formation est de 8 heures

Encadrement

1 FORACC pour 6 stagiaires

Moyens pédagogiques et techniques

Salle de cours
Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation n'est pas certificative.

Planification

A définir

Contact

Organisateur :
Cne Olivier JAVELLE

Téléphone :
04.92.13.46.45

Mail :
Olivier.javelle@sdis06.fr

Assistante :
Mme DOS PASSOS

Téléphone :
04.92.13.46.28.

Mail :
Francisca.dos-
passos@sdis06.fr

Formation de maintien des acquis et de perfectionnement Officier SIC (code FMA-OffSIC 2020- XX)

Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité d'Officier SIC

Public

Sapeur-pompier volontaire et professionnel

Prérequis

Sapeur-pompier titulaire de la formation d'Officier SIC

Effectif autorisé

12 stagiaires

Durée

La durée de la formation est de 8 heures

Encadrement

1 COMSIC pour 6 stagiaires

Moyens pédagogiques et techniques

Salle de cours
Ateliers pédagogiques personnalisés

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation n'est pas certificative.

Planification

A définir

Contact

Organisateur :
A/C JM BILQUEZ

Téléphone :
04.92.13.46.52

Mail :
jean-marc.bilquez@sdis06.fr

Assistante :
Cécile COURCY

Téléphone :
04.93.80.34.60

Mail :
cecile.courcy@sdis06.fr

Formation Maintien des acquis (code FMAFDF3- 2020- XX)

Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de chef de groupe feux de forêts

Public

Sapeur-Pompier Professionnel et Volontaire

Prérequis

Être officier ou sous-officier de sapeurs-pompiers et détenteur de la formation de chef de groupe feux de forêts (niveau 3)

Effectif autorisé

6 stagiaires par session

Durée

8 heures

Encadrement

1 Formateur pour 6 stagiaires

Moyens pédagogiques et techniques

Formation Ouverte A Distance
Environnement virtuelle : XVR

Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est formative

Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
FMAFDF3-2020-1	A définir	CFD St Vallier-de-Thiey
FMAFDF3-2020-2	A définir	CFD St Vallier-de-Thiey
FMAFDF3-2020-3	A définir	CFD St Vallier-de-Thiey
FMAFDF3-2020-4	A définir	CFD St Vallier-de-Thiey
FMAFDF3-2020-5	A définir	CFD St Vallier-de-Thiey
FMAFDF3-2020-6	A définir	CFD St Vallier-de-Thiey
FMAFDF3-2020-7	A définir	CFD St Vallier-de-Thiey
FMAFDF3-2020-8	A définir	CFD St Vallier-de-Thiey
FMAFDF3-2020-9	A définir	CFD St Vallier-de-Thiey
FMAFDF3-2020-10	A définir	CFD St Vallier-de-Thiey
FMAFDF3-2020-11	A définir	CFD St Vallier-de-Thiey
FMAFDF3-2020-12	A définir	CFD St Vallier-de-Thiey

Contact

Organisateur :
A/C JM BILQUEZ

Téléphone :
04.92.13.46.52

Mail :
jean-marc.bilquez@sdis06.fr

Assistante :
Cécile COURCY

Téléphone :
04.93.80.34.60

Mail :
cecile.courcy@sdis06.fr

Les formations organisées par les organismes extérieurs pour les Sapeurs- pompiers

Formations ENSOSP

Type de Formation	Intitulé de la formation	Places disponibles
FI-V Off	FILT V FAE Chef de Groupe	4
FI-V Off	Formation d'adaptation officier encadrement SPV	4
FI-P Off	Formation d'intégration Lieutenant 1ère classe- FILT1C	4
FI-P Off	Formation d'intégration Lieutenant 2ème classe- FILT2C	10
FAE-P Off	FAE de Lieutenant 1ère classe- FALT1C	3
FAE-P Off	FAE de Capitaine SPP- FAC	6
FAE-P Off	FAE commandant SPP- FAECDTP	3
FAE-P Off	FAE de Chef de groupement	1
	Gestion de crise pour officiers SP	2
FDF	RCCI FDF	2
PRV	Préventionniste- PRV2	2
PRV	Préventionniste- PRV2 Module B/C complément FILT	4
PRV	CTS-Journées de perfectionnement Chapiteaux tentes et Structures	2
PRV	SSI-Journées de perfectionnement Système de Sécurité Incendie	3
PRV	Journées de perfectionnement Extinction Automatique à Eau	2
PRV	GN8 - Journées perfectionnement évacuation des handicapés	1
PRV	Journées perfectionnement Comportement au feu	2
PRV	Journées perfectionnement Ingénierie sécurité incendie	1
PRV	Journées perfectionnement Droit et prévention	1
PRV	Journée perfectionnement Tunnel	1

Type de Formation	Intitulé de la formation	Places disponibles
PRV	Formation module complémentaire « Code du travail et installations classées pour la protection de l'environnement »	1
PRV	Immeubles de grande hauteur (IGH)	1
PRV	Maintien des acquis PRV2	16
PRS	Responsable Prévision- PRS3	1
SIC	FMA Commandant SIC	2
RT	Conseiller Technique RAD- RAD4	1
RT	Maintien des acquis RCH4	1
SSSM	FAE groupement SSSM	1
SSSM	FI cadre de santé (BIESPP)	1
Autres	CPF	1

Formations ECASC

Type de Formation	Intitulé de la formation	Places disponibles
FDF	Chef de groupe FDF- FDF3	10
FDF	Chef de colonne FDF- FDF4	5
FDF	Chef de site FDF- FDF5	1
FDF	Cadre HBE- AER2	2
FDF	Cadre AERO embarqué- AER3	1
FDF	Equipier Pélicandrome- PEL1	5
FDF	Chef d'équipe Pélicandrome- PEL2	3
FDF	Survie Mer équipage HBE	1
FDF	Equipier brûlage dirigé	3
FDF	Equipier Spécialisés RCCI en Espaces Naturels	3
FDF	Maintien des acquis FDF4	40
FDF	Maintien des acquis FDF5	
SIC	Officier SIC	2
COD	Conducteur tout terrain- COD2PL	64
COD	Maintien des acquis COD2	342
COD	Maintien des acquis COD3	10
SDE	Chef de section SD- SDE3	1

Type de Formation	Intitulé de la formation	Places disponibles
SDE	Risques bâtementaires	1
CYN	Chef d'unité CYN- CYN2	1
Nautique	Maintien des acquis SAL3	1
Nautique	Forum des cadres	1
RT	Chef de CMIR- RAD3	2
RT	Chef de CMIC- RCH3	1
RT	Maintien des acquis RCH3	6
GMP	Equipier GRIMP- IMP2	4
GMP	Equipier Secours en Montagne Eté- SMO2	2
GMP	SMO2-Module Neige 1	1
GMP	SMO2-Module Glace 1	1
GMP	SMO3-Module Neige 2	1
GMP	SMO3-Module Glace 2	1
GMP	Equipier secours en canyon- CAN1	4
GMP	Chef d'unité CAN- CAN2	1
GMP	Intervention en milieu Site Souterrain- ISS	2

Formations BMPM

Domaine d'activité	Intitulé de la formation	Nombre d'agents à former	Nombre de jours	Dates de formation	Organisme de formation
IBNB 4	Conseiller technique IBNB	0	Parcours qualifiant sur 2 ans	A définir	CETIS
IBNB 3	Chef de groupe IBNB	1	10	A définir	CETIS
IBNB 2	Chef d'unité IBNB	4	5	A définir	CETIS
IBNB 1	Equipier IBNB	16	5	A définir	CETIS

Formations CNFPT- Référentiel Sapeur- Pompier

Domaine d'activité	Intitulé de la formation	Nombre d'agents à former	Nombre de jours	Dates de formation	Organisme de formation
Formation	Concepteur de formation	5	5	A définir	CNFPT
Formation	Formateur accompagnateur	60	10	A définir	CNFPT
Formation	FORACC passerelle	90	3	A définir	CNFPT
SP	Prévention et gestion des situations violentes	96	3	A définir	CNFPT
SP	Prise en charge du psycho-trauma	60	1	A définir	CNFPT
SIC	Facteur humain en salle opérationnelle	96	1	A définir	CNFPT

Les formations des Personnels Administratifs et Techniques Spécialisés

Compte tenu de la nouvelle organisation de l'établissement, mise en place au 1^{er} janvier 2019, le groupement fonctionnel formation sport gère désormais l'ensemble des formations du personnel du Service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes (SDIS 06), y compris les formations sollicitées par les personnels administratifs, techniques et spécialisés (PATS), précédemment gérées par le groupement fonctionnel ressources humaines et administration générale.

A compter de 2020, le plan de formation sera commun à tous les personnels de l'établissement, et s'inscrira dans un processus de développement des compétences des agents, par le biais d'un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel.

Le groupement fonctionnel formation-sport élabore ainsi, en partenariat avec les services, une offre de formation ciblée sur les métiers de la collectivité, les parcours individuels indispensables à l'intégration, à la professionnalisation et au développement des compétences.

CNFPT – FORMATIONS PATS et HORS REFERENTIEL SPP

Planification – Dates et lieux de formation à définir selon le calendrier proposé par le CNFPT.

Domaine d'activité	Intitulé de la formation	Nombre d'agents à former	Nombre de jours de formation
Affaires juridiques	Les marchés en procédure adaptée	5	2
Affaires juridiques	La gestion administrative, financière et technique des marchés de travaux	1	2,5
Affaires juridiques	L'expertise en matière de marchés de maîtrise d'œuvre : enjeux et pilotage	1	2,5
Affaires juridiques	L'organisation stratégique et le management de la fonction achat	1	3,5
Affaires juridiques	La conception et la mise en œuvre d'une veille juridique relative à l'achat public	1	2
Affaires juridiques	La maîtrise et l'optimisation des procédures en matière d'achat public	1	2,5
Affaires juridiques	les stratégies de vigilance et de gestion des risques en matière d'achat public	2	3
Affaires juridiques	L'expertise en matière de marchés de travaux	5	4
Affaires juridiques	Le fonctionnement et le suivi du conseil municipal	2	2
Affaires juridiques	La rédaction et le contrôle des actes administratifs	3	2,5
Affaires juridiques	Droit de la fonction publique territoriale : interaction avec d'autres sources juridiques	2	2
Affaires juridiques	Les modes alternatifs de règlement des différends	2	3
Affaires juridiques	Le contrôle de légalité	2	1,5
Affaires juridiques	L'exécution administrative et financière des marchés publics	1	3
Citoyenneté et population	La mise en œuvre des règles de fonctionnement d'une assemblée	1	2,5

	délibérante et des commissions		
Communication institutionnelle	L'évènementiel : outil de communication publique	1	3
Communication institutionnelle	La mise en œuvre d'une communication institutionnelle soucieuse d'égalité femme-hommes	1	2
Communication institutionnelle	L'égalité femmes-hommes : un nouveau regard sur la communication institutionnelle	1	1
Culture, archives et documentation	L'archivage des documents électroniques	4	2,5
Développement local	QGIS Initiation	1	4
Développement local	L'instruction des permis de construire	4	4,5
Développement local	De la lecture de plan à l'instruction des dossiers d'urbanisme	1	3
Finances et gestion financière	"Contrôleur de gestion -les enjeux stratégiques de la fonction de contrôle de gestion"	1	2
Finances et gestion financière	"Contrôleur de gestion - optimisation de l'engagement des ressources et calcul des coûts"	1	3
Finances et gestion financière	"Contrôleur de gestion - le contrôle interne"	1	3
Finances et gestion financière	"Contrôleur de gestion - la formalisation des processus des collectivités locales et l'amélioration de la qualité des services publics"	1	5
Finances et gestion financière	"Contrôleur de gestion - le partage de la culture de gestion"	1	2
Finances et gestion financière	Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	4	1
Finances et gestion financière	Les règles d'élaboration et d'exécution du budget de la collectivité	1	6
Finances et gestion financière	Les opérations d'ordre budgétaire spécifiques	1	2
Finances et gestion financière	La programmation pluriannuelle et la gestion des ACP	2	3
Gestion des ressources humaines	La préparation de la liquidation de sa retraite	2	1,5
Gestion des ressources humaines	La refonte du régime indemnitaire : enjeux et méthode	1	2,5
Gestion des ressources humaines	La gestion de l'entretien professionnel et du plan de	1	3

	formation		
Gestion des ressources humaines	Les fondamentaux de la gestion des ressources humaines	3	3
Gestion des ressources humaines	La gestion des situations d'inaptitude et de reclassement	3	3
Gestion des ressources humaines	La structuration d'une fonction conseil emploi, mobilité carrière	5	3
Gestion des ressources humaines	La maîtrise des outils de l'individualisation des parcours professionnels	3	2
Gestion des ressources humaines	La conduite d'un entretien de conseil emploi, mobilité, carrière	5	3
Gestion des ressources humaines	Le recrutement via les sites web et les réseaux sociaux professionnels	3	2,5
Gestion des ressources humaines	La garantie de la confidentialité de l'information en ressources humaines	2	2
Gestion des ressources humaines	Le régime indemnitaire des agents territoriaux : calcul et mise en application	4	1,5
Gestion des ressources humaines	La mobilité interne comme moyen de recrutement	1	2
Gestion des ressources humaines	La gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences	2	2
Gestion des ressources humaines	La maîtrise des règles de classement relatives à la carrière	2	4
Gestion des ressources humaines	La maîtrise du régime juridique des agents contractuels de droit public	2	3
Gestion des ressources humaines	Le déroulement de la carrière	1	2,5
Gestion des ressources humaines	La communication en RH	1	3
Gestion des ressources humaines	La mise en œuvre de l'action disciplinaire	1	2
Gestion des ressources humaines	Rédaction des actes et délibérations relatifs à la gestion d'une commune	1	2
Gestion des ressources humaines	La gestion du temps dans sa pratique managériale	4	2
Gestion des ressources humaines	Les projets de mobilité et les règles statutaires	1	3
Informatique et systèmes d'information	L'utilisation des outils numériques de travail collaboratif et de communication	2	3
Informatique et systèmes d'information	Culture et usage numérique	2	4,5

Informatique et systèmes d'information	L'utilisation des réseaux sociaux et le développement des communautés numériques	2	3
Informatique et systèmes d'information	WORD 2010 niveau 1 - Utilisateur débutant	8	2
Informatique et systèmes d'information	WORD 2010 niveau 2 - Utilisateur avancé	4	2
Informatique et systèmes d'information	WORD 2010 - D'utilisateur avancé à utilisateur expert	5	2
Informatique et systèmes d'information	EXCEL 2010 niveau 1 - Utilisateur débutant	16	2
Informatique et systèmes d'information	EXCEL 2010 niveau 2- Utilisateur avancé	9	2
Informatique et systèmes d'information	EXCEL 2010 - D'utilisateur avancé à utilisateur expert	5	2
Informatique et systèmes d'information	POWERPOINT 2010 - Niveau 1 - Utilisateur débutant	3	2
Informatique et systèmes d'information	POWERPOINT 2010 - Niveau 2 - Perfectionnement	3	2
Informatique et systèmes d'information	Compétences bureautiques et numériques - niveau 2	1	4
Management	Management des équipes et des personnes	1	3
Management	"Contrôleur de gestion - le pilotage interne"	1	3
Management	La conduite d'un projet de service	1	3
Management	Le tableau de bord comme outil de pilotage de son service	2	3
Management	Les enjeux managériaux des transitions numériques	1	1
Management	Les dynamiques de groupe et de réseau pour stimuler l'innovation	2	2
Management	L'entretien professionnel : un acte de management	3	3
Management	L'animation et l'encadrement d'une équipe au quotidien	3	3
Management	L'évolution vers la fonction d'encadrement : les bases du management	8	2
Management	Le rôle du manager, manager pour favoriser le bien-être au travail et prévenir les RPS	6	2
Management	Le pilotage de projet : l'organisation, la planification, l'animation	1	3
Management	Le pilotage de projet : communication, évaluation,	1	2

	capitalisation		
Management	Le rôle et le positionnement en tant qu'encadrant de proximité	4	3
Management	La planification, l'organisation et le contrôle de l'activité d'une équipe	1	3
Management	Le pilotage de projet : le cadrage	1	3
Management	L'entretien professionnel : un acte de management	7	2
Management	Le management par objectif : la responsabilité et l'implication de ses collaborateurs	3	offre du CNFPT
Repères et outils fondamentaux	Les RDV de l'efficacité professionnelle : bonheur, motivation et efficacité au travail	2	1
Repères et outils fondamentaux	Connaissance de l'environnement territorial	1	1
Repères et outils fondamentaux	L'organisation du classement des documents	6	2
Repères et outils fondamentaux	La prise de notes et la rédaction de compte-rendu	8	3
Repères et outils fondamentaux	La rédaction d'une lettre administrative et d'un courriel	6	2
Repères et outils fondamentaux	La dimension émotionnelle dans le cadre professionnel	1	3
Repères et outils fondamentaux	Les techniques de mémorisation	3	2,5
Repères et outils fondamentaux	Stress et émotions en contexte professionnel : les techniques en pratique	7	3
Repères et outils fondamentaux	Gestion du stress en situation d'accueil	3	3
Repères et outils fondamentaux	La communication et les relations professionnelles	6	3
Repères et outils fondamentaux	La prise de parole en public	3	4
Repères et outils fondamentaux	Maîtrise de la prise de parole en public	2	3
Repères et outils fondamentaux	La réussite de sa prise de fonction d'encadrement de proximité	1	3
Repères et outils fondamentaux	L'identification et le management des personnalités difficiles	1	2
Repères et outils fondamentaux	L'organisation et la gestion de son temps	8	2
Repères et outils fondamentaux	La gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil	1	3
Repères et outils fondamentaux	L'accueil physique et téléphonique en collectivité	1	3

	territoriale		
Repères et outils fondamentaux	La réussite de sa prise de fonction d'encadrant ou d'encadrant de proximité	1	3,5
Repères et outils fondamentaux	Les techniques de mémorisation	1	2,5
Repères et outils fondamentaux	organisation et fonctionnement de la Fonction Publique Territoriale	1	3
Repères et outils fondamentaux	L'optimisation de son mode de collaboration avec son manager ou sa manageuse	1	2,5
Repères et outils fondamentaux	Découverte du métier d'assistante de direction	1	2,5
Repères et outils fondamentaux	Le développement de la confiance en soi : un atout pour les relations professionnelles	1	3
Repères et outils fondamentaux	L'intelligence émotionnelle : les émotions au service de l'efficacité professionnelle	2	3
Repères et outils fondamentaux	La prévention et la régulation des situations conflictuelles	2	2
Repères et outils fondamentaux	La gestion du stress en situation d'accueil	1	3
Sécurité	Formation perfectionnement anglais à la sécurité civile	1	2
Sécurité	Perfectionnement - Facteur humain en salle opérationnelle	81	3
Sécurité	Formation préalable de nouveaux assistants de prévention	15	2,5
Sécurité	Prévention des risques liés aux spécificités du poste de travail d'opérateur ou opératrice CTA-CODIS	7	0,5
Sécurité	Formation préalable conseiller de prévention	1	7,5
Sécurité	Formation continue conseiller de prévention	2	2,5
Sécurité	Méthodologie d'analyse et d'évaluation des risques : la cindynique	1	3
Sécurité	Sensibilisation aux RPS	3	1
Sécurité	Formation continue parcours de professionnalisation assistants de prévention	42	Offre du CNFPT
Sécurité	L'acquisition des compétences de	16	13,5

	formateur ou formatrice PRAP		
Sécurité	Journée d'actualité des formateurs et formatrices PRAP	1	1
Social santé	Les violences sexistes et sexuelles : prévenir, accompagner et agir	15	2,5

DEMANDES DE PREPARATIONS AUX CONCOURS OU EXAMENS PROFESSIONNELS

Domaine d'activité	Intitulé de la préparation	Nombre d'agents sollicitant la préparation
Préparation concours	Préparation au concours de capitaine	7
Préparation concours	Préparation au concours de commandant	2
Préparation concours	Préparation au concours de Lt2 C	36
Préparation concours	Préparation à l'examen de Lt2 C	4
Préparation concours	Préparation au concours d'attaché	1
Préparation concours	Préparation examen /concours Technicien	1
Préparation concours	Préparation concours rédacteur	2

ORGANISMES EXTERIEURS

FORMATIONS PATS et HORS REFERENTIEL SPP

Planification

Domaine d'activité	Intitulé de la formation	Nombre d'agents à former	Nombre de jours de formation	Dates de formation	Organisme de formation
Formation professionnelle continue spécifique	IATA Recyclage	1	2	A déterminer	ASFO
Génie technique et mécanique	HOLMATRO 2ème niveau	3	1	A déterminer	GALLIN
Management et ressources humaines	Cotisations salariales	1	1	A déterminer	GERESO
Management et ressources humaines	Recomposition familiale et Supplément familial de traitement	1	1	A déterminer	ADIAJ
Mécanique	Recherche de pannes système CAMELEON et utilisation SALAMANDRE	10	2	A déterminer	CTD (exclusivité)
Mécanique	RENAULT TRUCKS MASTER III	2	3	A déterminer	RENAULT TRUCKS (exclusivité)
Mécanique	RENAULT TRUCKS GAMME D Euro	4	2	A déterminer	RENAULT TRUCKS (exclusivité)
Mécanique	Diagnostic panne échelle METZ	2	3	A déterminer	METZ ROSENBAUER (exclusivité)
Nouvelles technologies et communication	Formation Voix sur IP, mise en œuvre	3	4	A déterminer	ORSYS
Nouvelles technologies et communication	Formation Voix sur IP, mise en œuvre avancée	3	3	A déterminer	ORSYS
Nouvelles technologies et communication	Logiciel Antares et airbus, ERCS, IACS, FH	3	2	A déterminer	TPL (exclusivité)

Nouvelles technologies et communication	Logiciel GVR Prescom	4	2	A déterminer	PRESCOM (Exclusivité)
Nouvelles technologies et communication	Logiciel pocsag Swissphone	6	1	A déterminer	SWISSPHONE
Nouvelles technologies et communication	Langage SQL initiation	2	3	A déterminer	ENI SERVICE
Progiciels de systèmes d'informations géographiques et de cartographie	Mise à jour AUTOCAD	11	2	A déterminer	MAN ET MACHINE
Progiciels et logiciels d'applications	Stage indesign (perfectionnement)	1	3	A déterminer	M2i
Progiciels et logiciels d'applications	Stage indesign (initiation et perfectionnement)	1	5	A déterminer	M2i
Progiciels et logiciels d'applications	Photoshop (perfectionnement)	1	3	A déterminer	M2i
Progiciels et logiciels d'applications	Stratégie éditoriale sur les réseaux sociaux	2	1	A déterminer	M2i
Progiciels et logiciels d'applications	Illustrator (initiation)	1	2	A déterminer	M2i
Progiciels et logiciels d'applications	Apple MacOS x et IOS - Intégration entreprise déploiement, gestion...	4	5	A déterminer	ABELIONNI
Systèmes d'exploitation, réseaux informatiques, autres...	Formation Introduction aux réseaux	1	3	A déterminer	ORSYS

FORMATIONS PATS et HORS REFERENTIEL SPP

A ORGANISER EN INTRA

Planification

Domaine d'activité	Intitulé de la formation	Nombre d'agents à former	Nombre de jours de formation	Dates de formation	Organisme de formation
Secourisme	Perfectionnement PATS : secourisme et utilisation extincteur	8	A déterminer	A déterminer	SDIS 06 INTRA
Systèmes d'exploitation	Logiciel extractions de données BO : apprendre à faire des requêtes	12	A déterminer	A déterminer	SDIS 06 INTRA
Electricité	Habilitation électrique niveau 1	A déterminer	A déterminer	A déterminer	SDIS 06 INTRA
Electricité	Habilitation électrique niveau 2	1	A déterminer	A déterminer	SDIS 06 INTRA
Management et ressources humaines	Parcours conseiller en évolution professionnelle	2	A déterminer	A déterminer	SDIS 06 INTRA

Les Activités Sportives

INTITULE	DATE	LIEU
CROSS NATIONAL	21 mars 2020	Hippodrome de Pompadour (19)
FINAT	20 juin 2020	Evreux
PSSP Départemental	Date à définir	Date à définir
PSSP Régional	Date à définir	Date à définir